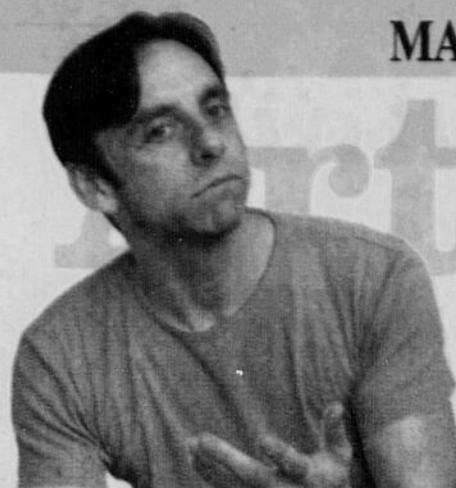


MARIE TRINTIGANT A REÇU DES COUPS VIOLENTS / Page D2



Sylvain Émard
Des objets chers
inspirent une danse / Page D3



Yvan Ponton
La tête de l'emploi
à 35 ans / Page D2

Cendrillon à la sauce italienne

Les stagiaires de l'Atelier lyrique présentent l'oeuvre de Rossini au Festival d'Orford

Steve Bergeron
sbergero@latribune.qc.ca

ORFORD

D'aucuns ignorent qu'il y a plusieurs versions du conte de Cendrillon. La plus connue est celle de Charles Perrault. À quoi ressemble celle que Gioacchino Rossini a mise en opéra? Eh bien... ce n'est pas une citrouille qui se change en carrosse, mais une tomate italienne.

Je vous fais marcher, évidemment. En fait, il n'y a ni citrouille, ni fée marraine, ni le moindre soupçon de magie. La méchante belle-mère est devenue un méchant beau-père. Et ce n'est pas un soulier de vair qui permet au prince de retrouver Cendrillon, mais un bracelet.

Le public pourra apprécier ce Cendrillon musical ce soir et dimanche, lors du dernier week-end du Festival Orford 2003. Les stagiaires de l'Atelier lyrique d'Orford préparent *La Cenerentola* (ainsi se dit Cendrillon dans la langue de Dante) depuis déjà un mois.

«Nous avons un peu l'impression de vivre un conte de fées. Les costumes sont éblouissants», avoue Jennifer Enns, qui tient le rôle de Cendrillon. La jeune femme a expressément choisi de faire un stage à Orford parce qu'elle souhaitait chanter dans *La Cenerentola*.

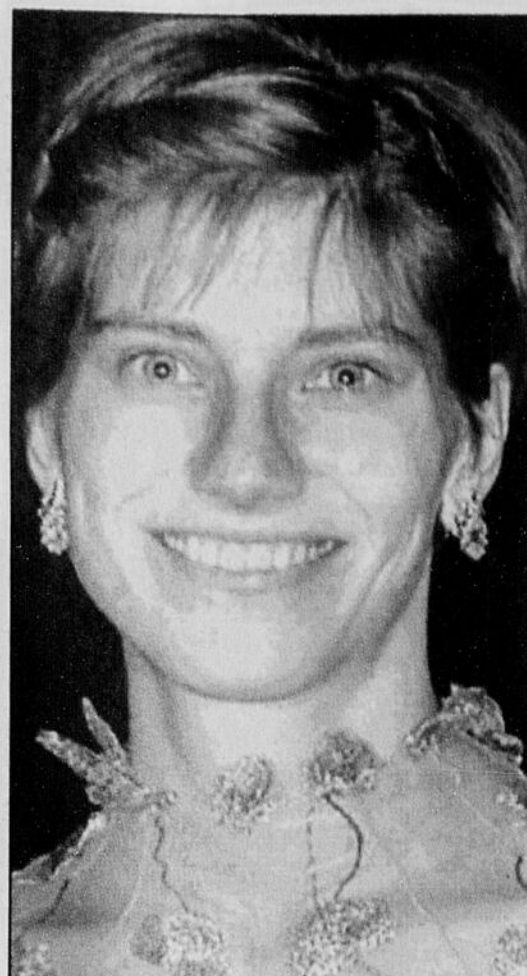
«Sans savoir si j'aurais le rôle de Cendrillon. Mais je l'ai eu et j'en suis très heureuse. C'est mon premier rôle principal dans un opéra, et je suis contente que ma voix puisse répondre à ses exigences.»

Monte Fiasco

C'est que le personnage de Cendrillon est dévolu à une mezzo-soprano colorature, une denrée qui fut longtemps rare. L'opéra est donc souvent resté dans les tiroirs. Mais ces dernières années,



Pascal Charbonneau et Jennifer Enns tiennent les rôles du prince Ramiro et de la Cenerentola (Cendrillon), dans l'opéra du même nom de Rossini, présenté ce soir et dimanche, pour clôturer le Festival Orford 2003.



Photos, Centre d'arts Orford

plusieurs mezzo-sopranos capables de chanter des passages follement ornés ont émergé, telles Cecilia

lia Bartolli et Jennifer Larmore.

Dans *La Cenerentola*, le prince Ramiro part à la recherche d'une épouse dans son royaume. Pour ce faire, son valet Dandini et lui vont cogner à chaque porte, mais en se faisant passer l'un pour l'autre. Ils aboutissent ainsi au manoir de Don Magnifico, le baron de Montefiascone.

Celui-ci y habite avec ses deux filles, Clorinda et Tisbe, et sa belle-fille, Angelina, que tous appellent Cenerentola et qui fait office de bonne dans la maison. Comment celle-ci pourra-t-elle se rendre au bal du prince sans fée marraine? Elle pourra compter sur l'aide d'un faux mendiant, prénommé Alidoro...

«Je trouve rafraîchissante cette autre version de Cendrillon», commente le ténor Pascal Charbonneau, qui tient le rôle du prince Ramiro. Il s'agit de sa première prestation dans un opéra de Rossini. «Tout le monde me disait que Rossini, c'était pour moi. J'ai donc sauté sur l'occasion.»

Les deux jeunes chanteurs disent apprécier la façon dont travaille le metteur en scène Jean Herbiot.

«C'est quelqu'un qui a surtout travaillé pour le théâtre. Il nous laisse donc beaucoup de liberté. Il nous donne l'intention générale, mais c'est à nous de trouver notre personnage, de le découvrir. En ce sens, c'est un défi», commentent-ils.

«Quand on a peu de temps pour monter un opéra, il est préférable d'avoir un metteur en scène qui sait ce qu'il veut à la mesure près. Mais quand on a un mois comme maintenant, une méthode comme celle de M. Herbiot est très enrichissante», précise Pascal.

Contrairement à ce qui était annoncé dans la programmation, l'opéra ne sera pas accompagné par l'Ensemble Montréal, mais par Olivier Godin au piano et au clavecin.

À noter que la représentation de dimanche est une matinée, qui débutera à 14 h. Il y aura une distribution différente pour chaque représentation.

Stars

Un photographe inculpé envers Cameron Diaz

LOS ANGELES (AP) — Un photographe a été inculpé mercredi pour avoir tenté d'extorquer 3,3 M \$ US à Cameron Diaz avec des photos de l'actrice prises lors d'une séance privée il y a une dizaine d'années.

John Rutter, 41 ans, a été arrêté mardi dans son appartement de Los Angeles. Il a été inculpé pour tentative d'extorsion de fonds, vol et parjure, ainsi que pour faux. Il risque jusqu'à six ans de prison, a rapporté le bureau du procureur général. Le photographe devait être présenté jeudi devant le tribunal de Los Angeles.

La semaine dernière, un juge a interdit la diffusion de ces photos et d'une cassette vidéo de Cameron Diaz. À la demande de l'actrice, une audience aura lieu le 12 septembre pour une mise en demeure du photographe.

Les avocats des deux parties ont refusé de commenter le contenu de cette cassette et de décrire les photos. John Rutter avait raconté avoir contacté les avocats de Diaz pour leur proposer les photos avant de les vendre à des mé-



Cameron Diaz

dias. Quelques heures après les avoir contactés, son appartement avait été fouillé et les photos saisies.

David Bowie en concert

LONDRES (AP) — David Bowie va donner le 8 septembre prochain un concert retransmis par satellite dans le monde entier pour présenter son nouvel album, «Reality», attendu pour sa part le 15 du même mois. Ce concert de 90 minutes sera diffusé en numérique dans des salles de cinéma avec un son «surround». L'événement sera également interactif puisque les fans pourront lui poser des questions et réclamer aussi de vieux tubes.

Si le concert sera diffusé en direct en Europe, les fans d'Asie, du Japon et d'Australie devront attendre le lendemain, le 9 septembre, en raison du décalage horaire. Quant aux spectateurs des Amériques, ils devront patienter jusqu'au 15 septembre.

«Reality» (ISO/Columbia), suivi d'une tournée européenne débutant le 7 octobre à Copenhague et prenant fin le 28 novembre à Glasgow, comprend



David Bowie

notamment une reprise de George Harrison, «Try Some, Buy Some», qui fut enregistrée par Ronnie Spector.

Le fils de Catherine Deneuve incarne Bach

PARIS (AP) — Christian Vadim trouve son premier grand rôle au cinéma dans «Il était une fois Jean-Sébastien Bach».

Réalisé par Jean-Louis Guillermou, ce film a fait son apparition cette semaine sur les écrans en France.

Le comédien affirme qu'il a été tout de suite intéressé par ce rôle, ayant déjà suivi une formation de pianiste classique et voulant faire l'expérience de jouer dans un film d'époque.

Le fils de Roger Vadim et Catherine Deneuve est plus que convaincant dans les scènes où il joue au clavecin ou au piano.

Curieusement, la vie de Jean-Sébas-

tien Bach n'a jamais été adaptée au cinéma.

Connery à la première de son film

PRAGUE (AP) — Contraint de quitter Prague en catastrophe l'an dernier pour cause d'inondations historiques alors qu'il était en plein tournage, Sean Connery avait promis à Vaclav Havel, alors président, de revenir pour présenter en personne son nouveau film.

L'acteur a tenu promesse en assistant mardi soir à la première tchèque de «La Ligue des gentlemen extraordinaires».



Sean Connery

MOLSON DRY

vous invite aux spectacles

En route vers les 30,000 spectateurs ... Merci!

Jean-Michel Anctil
Rumeurs
Les 15 et 16 août, à 20 h 30

Peter McLeod
Libéré sur parole
22, 23, 29 et 30 août, à 20 h 30

www.centreculturelUdeS.ca

CENTRE CULTUREL UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

820-1000

Desjardins

Les spectacles Bleue

Sherbrooke

1590, rue Galt Ouest
822-2102

JULIE CARON
AVEC INVITE
CRAMPE EN MASSE

Les vendredis et samedis du 1er au 30 août et le dimanche 31 août

www.vieuxclocher.com

LES GARS

de Jean Barbeau
mise en scène de Claudine Tremblay

NOUVELLE CLIMATISATION

THÉÂTRE
SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY

«Une production percutante»
Le Tribune

Avec : Jacques Jalbert, Richard Lacroix, Marianne Roy et Yanick Royer

19 juin au 16 août 2003
Jeudi, vendredi et samedi 20h

819.843.0099
1.877.943.0099 sans frais
85 Grandrue, Sainte-Catherine de Hatley

Les spectacles Bleue

Magog

64, Merry Nord Magog
(819) 847-0470

Julien Tremblay

Oui
Je le veux!

Les dimanches jusqu'au 24 août

Benoit Paquette

Vices et vers ça

Du mardi au samedi
dès le 12 août!

www.vieuxclocher.com

«Je n'étais pas un DiCaprio»

Yvan Ponton a dû attendre d'avoir 35 ans pour travailler comme acteur

Presse Canadienne
MONTREAL

Jean Duceppe lui avait dit qu'il ne travaillerait pas comme acteur avant qu'il ait atteint l'âge de 40 ans. Yvan Ponton n'en avait alors que 25 ! Duceppe ne s'était pas trompé de beaucoup.

«J'ai commencé à travailler dans mon métier à l'âge de 35 ans. Avant, je n'avais carrément pas la tête qui allait avec mon âge. Je n'étais pas un DiCaprio.»

Loin de se tourner les pouces, Yvan Ponton profita de cette décennie pour mettre des cordes à son arc.

C'est ainsi que, curieusement, il se retrouva au Théâtre Jean-Duceppe, non comme acteur, mais comme assistant metteur en scène et directeur de plateau.

«Déjà, au Conservatoire, je m'étais intéressé à ce genre de choses, comme les éclairages, le son.»

Il se souvient d'avoir été des grosses tournées comme celle de Charbonneau et le Chef, celle de La Mort d'un com-

mis voyageur. Il faut croire qu'il faisait bien son travail parce que Jean Duceppe ne voulait pas qu'il joue. «Il clamait qu'il avait trop besoin de moi ailleurs.»

Il faut une bonne dose de modestie et d'humilité pour se retrouver dans ces fonctions après avoir étudié pour être acteur. «Au théâtre, je côtoyais des gens avec qui j'avais étudié le théâtre. Certains me traitaient comme un régisseur, je faisais leur café, je balayais leur salle de répétition. Et lorsqu'on parlait, on le faisait entre acteurs, j'étais donc exclu.»

«Mais c'était correct car, à vingt ans, peut-être étais-je trop frondeur, peut-être est-ce que je me croyais le meilleur au monde.»

Ce fut finalement Yvan Canuel qui lui donna ses premières chances de sortir des coulisses.

Mais les coulisses, Yvan Ponton les aime bien. Il ne va pas au cinéma le samedi et préfère faire son épicerie un mardi, plutôt qu'un jeudi ou un vendredi soir.

Yvan Ponton a choisi la discrétion. Mais cela ne l'empêchera jamais de dire bonjour à ceux qui l'accostent dans

la rue.

De la chance

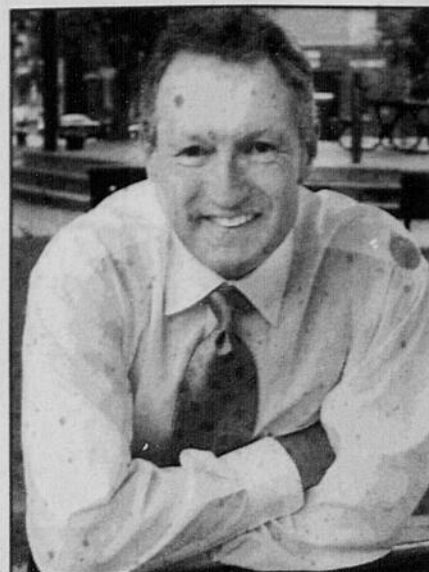
La vie a été bonne pour lui qui se faisait pourtant dire au Conservatoire que pour que ce soit bon, il fallait que ce soit difficile, dira Yvan Ponton, qui, dès le premier Lance et Compte, a su que les choses pouvaient être différentes.

Après avoir traversé une période plus difficile, Yvan Ponton fait maintenant ce qu'il aime le plus dans la vie: c'est-à-dire jouer, animer, commenter, et tout ça se passe très souvent dans ou autour du milieu des sports.

Yvan Ponton a été plongé corps et âme dans le monde du tennis lors du Masters de tennis. Pas pour le côté jet-set de ce sport, mais par passion d'abord et avant tout.

«J'aime cet univers. Il faut dire que j'ai joué junior lorsque j'étais jeune. J'ai donc appris à connaître cet environnement-là», raconte celui qui ajoute, du même souffle, adorer voir les événements de l'intérieur, des coulisses :

«C'est très rare par exemple que je m'assoie dans une salle pour voir un



Yvan Ponton a été assistant metteur en scène et directeur de plateau avant d'être acteur.

spectacle. Je demande de pouvoir m'installer en coulisses.»

Des ultimatums différents

Yvan Ponton, c'est également l'ani-

mateur d'Ultimatum (TVA, 18 h 30, en saison régulière), un quiz qui en est à sa troisième saison.

Dans un monde télévisuel où tout se consomme et se digère à la vitesse de l'éclair, Yvan Ponton considère les trois années du jeu comme un exploit.

«Je n'ai rien contre une télé de divertissement, mais je trouve que c'est parfois un peu superficiel. Nous, nous arrivons avec un jeu qui demande des connaissances et nous allons chercher une moyenne de 750 000 téléspectateurs par jour. Et nos spéciaux artistes rejoignent quelque un million de personnes. Pour la prochaine saison, des ajouts ont été faits. C'est ainsi que, durant cinq semaines, on pourra voir des gens en uniforme venir défendre leurs couleurs. Vingt-cinq métiers seront ainsi représentés. On pourrait, par exemple, voir un pompier jouer contre une infirmière (les participants devront porter leur uniforme de travail pour jouer).»

Ultimatum lance également un appel aux familles qui veulent participer au quiz.

«Durant cinq semaines, on assistera au combat des générations de vingt-cinq familles.»

L'autopsie confirme que Marie Trintignant a reçu des coups violents

Verena von Derschau (AP)
PARIS

Le rapport de l'autopsie de Marie Trintignant remis mercredi à la juge d'instruction parisienne Nathalie Turkey confirme que ce sont des coups violents qui ont entraîné la mort de l'actrice et fragilisent ainsi la défense de Bertrand Cantat, qui parle de «giffes» et d'une «chute» de sa compagne au cours d'une dispute.

Les médecins-experts qui ont examiné le corps de l'actrice le 1er août dernier ont relevé de multiples traumatismes du visage, un œdème général du cerveau et la fracture des os du nez, a précisé à l'Associated Press Me Georges Kiejman, avocat de la famille Trintignant.

«Ce rapport confirme qu'il y a eu des violences multiples, même s'il n'y a aucune phrase qui dit que tel coup a provoqué la mort», a souligné Me Kiejman. «Le rapport est en contradiction totale avec la version des faits présentée par M. Cantat», a-t-il ajouté.

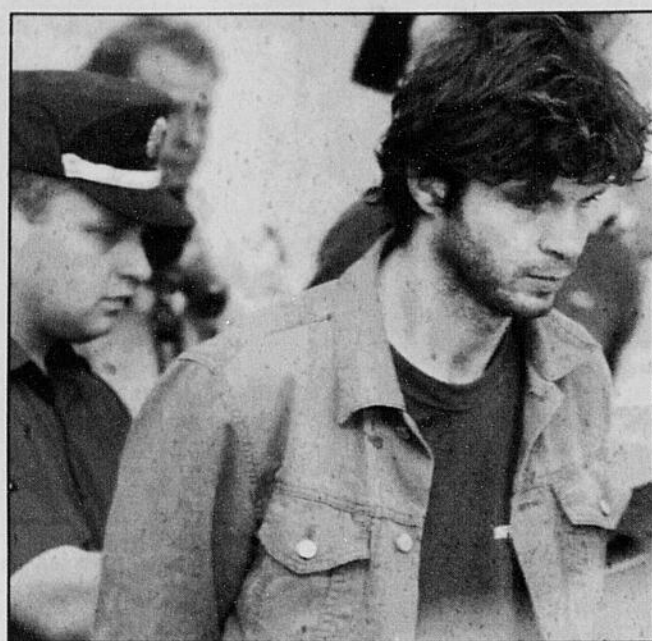
Lésions cérébrales

Selon le quotidien Le Monde, le rapport évoque «des fractures et éclatements des os propres du nez par écrasement», des «lésions cérébrales (...) qu'on observe dans l'ébranlement du cerveau dans la boîte crânienne avec hémorragie des nerfs optiques» et de «multiples lésions traumatiques de la face».

Les experts, parmi lesquels la directrice de l'Institut médico-légal de Paris, Dominique Lecomte, ont examiné Marie Trintignant le jour de son décès à Paris. Ils précisent dans leur rapport qu'en l'absence de détails sur les interventions chirurgicales subies par l'actrice à Vilnius, ils ne peuvent être totalement affirmatifs sur l'ensemble des blessures, a-t-on précisé de sources judiciaires.

La juge d'instruction Nathalie Turkey doit partir lundi à Vilnius pour récupérer les éléments de la procédure lituanienne, notamment les détails sur les opérations et les analyses toxicologiques de l'actrice et de son compagnon, effectuées quelques heures après les faits.

L'actrice, qui tournait un téléfilm en Lituanie, aurait eu



Bertrand Cantat, chanteur du groupe Noir Désir, a appris que l'autopsie confirme que Marie Trintignant a reçu des coups violents.

«DEUX FOIS BRAVO!»
EBERT & ROEPER



À L'AFFICHE!
SON DIGITAL

UN FILM TOUCHANT ET AMUSANT REMPLI DE RIRE!
«UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE!» EST LA PLUS GRANDE SURPRISE DE L'ÉTÉ.



VOYEZ-LE MAINTENANT!
CINÉMA 9

une violente altercation avec son compagnon, dans la nuit du 26 au 27 juillet.

Bertrand Cantat fait l'objet d'une enquête pour meurtre en Lituanie.

FESTIVAL DE CANNES 2003
SELECTION OFFICIELLE
★★★★★
«FASCINANT, CAPTIVANT!»
Plus VILLÉGIURE, LE JOURNAL DE QUÉBEC
★★★★★
«PLONGEZ ET PRENEZ TOUT VOTRE PLAISIR. ALLEZ-Y!»
JOSHUA SUTHERLAND, THE GAZETTE
★★★★★
«LES IMAGES SONT MAGNIFIQUES ET LES ACTRICES EXCELLENTE!»
MISE EN SCÈNE BRILLANTE.
DÉCOUVERTE, LE JOURNAL DE QUÉBEC
«DZON - AU-DELÀ DES ATMOSPHÈRES TORRIDES - A PRIS UN VRAI PLAISIR À MENER LE SPECTATEUR JUSQU'AU COUP DE THÉÂTRE FINAL.»
MARC ANDRÉ GAGNON, LA PRESSE
Charlotte Rampling Ludovine Sagnier
LA PISCINE
DE FRANÇOIS OZON
En surface, tout est calme.
version française de
SWIMMING POOL
Un film de François Ozon
104169
13 DÈS AUJOURD'HUI! MAISON DU CINÉMA SHERBROOKE
horaire: 13h00 - 15h30 - 19h00 - 21h25 SON DIGITAL

Clavardage
Annie Brocoli
Plongez
Dans les
fonds marins!
avec
Webcam
Aujourd'hui vendredi à 12 h 30
www.cyberpresse.ca/clavardage
cyberpresse.ca

Plus de 1 million de spectateurs en France!
★★★
«Ce Fanfan La Tulipe vous refait des yeux enfants, une jaurie légère, un cœur guilleret et courtis.»
L'ESPRESSO
«Agile et tendre.»
Le Figaro
VINCENT PELLI FÉNELOPE CRUZ
FANFAN LA TULIPE
un film de GERARD KRAVITZ
G À L'AFFICHE! MAISON DU CINÉMA SHERBROOKE SON DIGITAL
CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL

LA MAISON DU CINÉMA
www.lamaisonducinema.com
Programmation du 15 au 21 août 2003
LA PISCINE (O.F.) (13+ÉRO.)
de FRANÇOIS OZON avec C. RAMPLING / L. SAGNIER
1h00 - 3h30 - 7h00 - 9h25.
FREDDY CONTRE JASON (v.f.) (13+V.H.)
1h05 - 3h50 - 7h10 - 9h35.
S.W.A.T. (v.f.) (13+) SAMUEL L. JACKSON
12h55 - 3h35 - 7h10 - 9h30.
AND NOW LADIES AND GENTLEMEN (v.f.) LELOUCH
12h45 - 3h20 - 6h45 - 9h20.
FANFAN LA TULIPE (v.o.f.) (G) FÉNELOPE CRUZ
12h50 - 3h20 - 7h05 - 9h20.
LA GRANDE SÉDUCTION (v.o.f.) (G)
1h00 - 3h25 - 7h00 - 9h20.
UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE (v.f.) (G)
1h15 - 3h45 - 7h00 - 9h15.
LE MARIAGE (v.f.) (13+L.V.) JASON BIGGS
1h05 - 3h50 - 7h15 - 9h30.
ESPIONS EN HERBE 3-D: FIN DU JEU (v.f.)
1h10 - 3h40 - 6h55 - 9h15.
PIRATES DES Caraïbes (v.f.) (G) J. DEPP
12h35 - 3h25 - 6h35 - 9h25.
LARA CROFT TOMB RAIDER (v.f.) (G) A. JOLIE
12h40 - 3h40 - 6h50 - 9h25.
63, KING OUEST, 566-8782

FREDDY CONTRE JASON
version française de
FREDDY VS JASON
WWW.FREDDYVSJASON.COM
PRÉSENTÉ À L'AFFICHE!
13 SON DIGITAL
CINÉMA 9
MAISON DU CINÉMA SHERBROOKE
CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL

SECOURS-AMITIÉ-ESTRIE
Besoin
d'être écouté?
Quelqu'un
est là pour toi!
Anonyme et
confidentiel
564-2323
1-800-667-3841
7 jours
24 heures
Une lueur
d'espoir

LE FILM N° 1 AU CANADA
«DEUX FOIS BRAVO!»
EBERT & ROEPER
S.W.A.T.
VERSION FRANÇAISE
ORIGINAL FILM
SAMUEL L. JACKSON COLIN FARRELL MICHELLE RODRIGUEZ L.L. COOL J.
SonyPictures.com
13 ROCK FOREST MAISON DU CINÉMA SHERBROOKE DRUMMONDVILLE FLEUR DE LYS GRANBY MAISON DU CINÉMA MAQUO MAISON DU CINÉMA ORFORD DRUMMOND
A l'affiche! CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL SON DIGITAL 2 FILM AUX CINE PARCS

Cinéma 9
4204, boul. Bertrand-Fabi
821-9999
www.galaxycinemas.com
SEMAINE DU 15 AU 21 AOÛT

LA GRANDE SÉDUCTION (G)
Tous les jours : 12 h 35, 15 h 35, 18 h 35, 21 h 35
S.W.A.T. (VF) (13+V.V.)
Tous les jours : 12 h 45, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 45
LARA CROFT TOMB RAIDER : le berceau de la vie (G) (G) (G)
Tous les jours : 12 h 50, 15 h 50, 18 h 50, 21 h 50
LES PETITES BOURGEOISES (G)
Tous les jours : 12 h 50, 15 h 50, 18 h 50, 21 h 50
ESPIONS EN HERBE 3-D : FIN DU JEU (G)
Tous les jours : 12 h 20, 14 h 20, 16 h 20, 18 h 20
SEABISCUIT (VF) (G)
Tous les jours : 21 h 30
LE MARIAGE (13+LV)
Tous les jours : 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 45

FREDDY VS JASON (VF) (13+HV)
Tous les jours : 12 h 50, 15 h 50, 18 h 50, 21 h 50
UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE (G)
Tous les jours sauf jeudi : 13 h 10, 16 h 10, 19 h 10, 21 h 40
jeudi : 13 h 10, 16 h 10, 21 h 40
ÇA PLANCHE (à venir)
Tous les jours : 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30

Des objets chers inspirent une danse

Le chorégraphe Sylvain Émard obtient la collaboration de cinq Estriens

Steve Bergeron
sbergero@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Chacun possède chez lui au moins un objet ayant une valeur sentimentale. Derrière cette chose se cache habituellement une histoire, un souvenir, des personnes. Et si cet objet et l'intime bagage qu'il porte inspiraient une danse?

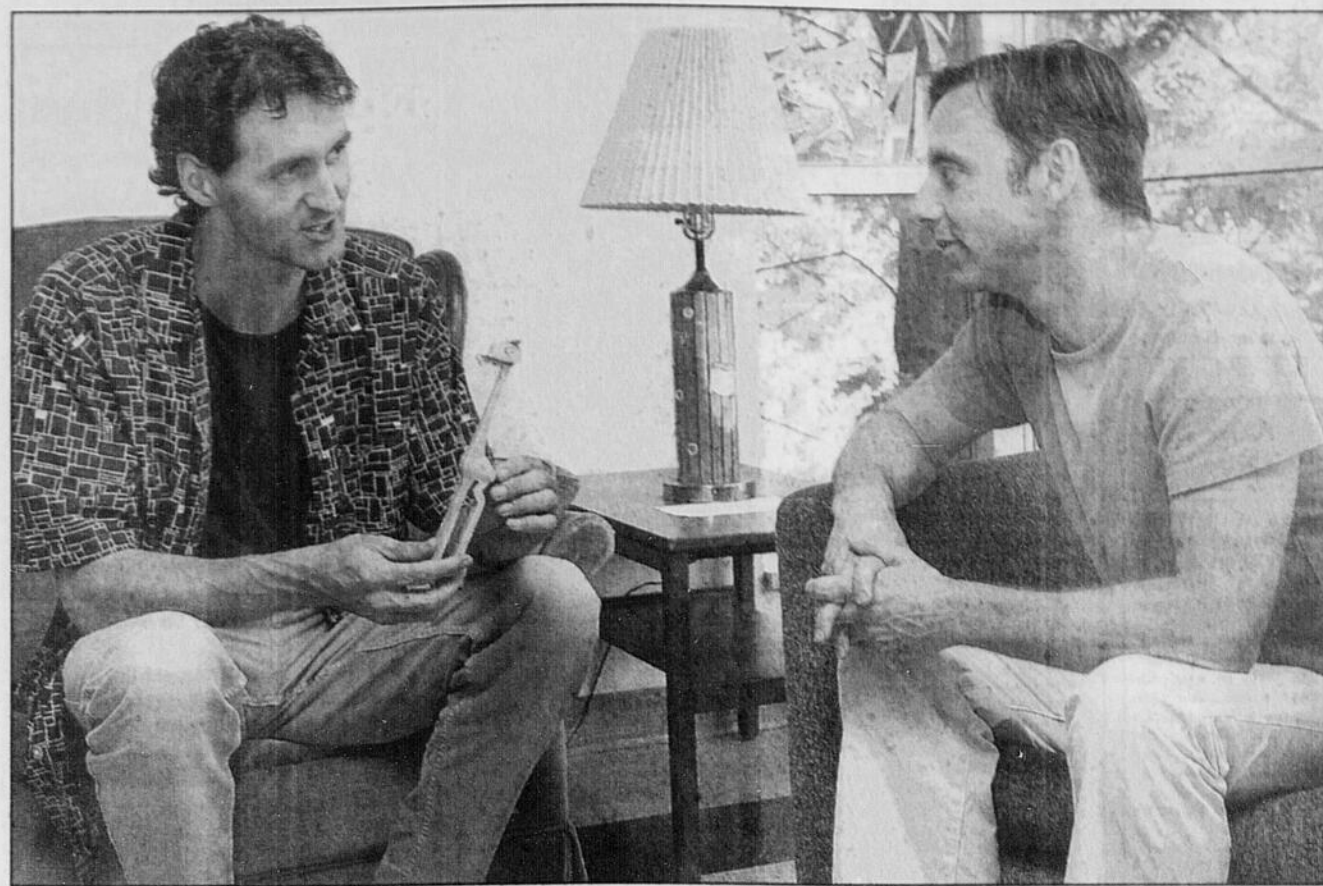
C'est ce que vont vivre cinq Estriens, grâce au chorégraphe Sylvain Émard. Celui-ci leur a demandé de lui parler d'un objet cher à leurs yeux. Leurs propos serviront de matière de base pour la construction d'une courte chorégraphie de cinq ou six minutes.

Le résultat final sera présenté le 28 octobre, au Théâtre Centennial, après le spectacle *Scènes d'intérieur* de Sylvain Émard Danse. Par cette initiative, appelée *Au-delà de l'objet*, le chorégraphe a voulu plonger le public dans le cœur même du processus de création.

«J'ai en effet procédé de la même manière pour créer *Scènes d'intérieur*: j'ai demandé aux danseurs de me parler d'un objet qui est important à leurs yeux et de me raconter pourquoi.»

Sylvain Émard, qui explore beaucoup la danse en tant que mode d'expression autonome, a procédé ainsi parce qu'il souhaitait partir de bases totalement abstraites.

«Mais je me suis vite rendu compte qu'inévitablement, les danseurs finissaient par me parler d'une ou de plusieurs personnes. Les objets leur rappelaient quelqu'un ou des moments



Mario Trépanier (à gauche) est un des cinq Estriens qui se sont prêtés au jeu du chorégraphe Sylvain Émard. Celui-ci leur a demandé de lui parler d'un objet cher à leurs yeux (une petite girafe de bois dans le cas de Mario Trépanier). Il se servira de ces entrevues pour construire une courte chorégraphie de cinq ou six minutes, laquelle sera présentée le 28 octobre prochain, après le spectacle *Scènes d'intérieur*, de Sylvain Émard Danse, au Théâtre Centennial.

La danse de la girafe

Créé en 2001, le spectacle *Scènes d'intérieur* a déjà effectué plusieurs tournées.

Mais, dès le début, Sylvain Émard a eu l'idée de répéter, en miniature, son processus créatif dans les villes visitées par son spectacle, avec des gens de l'endroit comme source d'inspiration.

«Et cela a très bien marché. Quand moi et les danseurs rencontrions les spectateurs après la représentation, nous avions davantage de questions sur la chorégraphie de cinq minutes que sur le spectacle principal. On dirait que cette couleur locale va chercher les gens davantage.»

«Quant aux cinq personnes qui participent à l'exercice, elles ont d'habitude des attentes très précises et restent très étonnées du résultat.»

Les cinq élus de l'Estrée sont Aissata Sako, étudiante d'origine ivoirienne, Gaétane Verna, directrice de la Galerie d'art de l'Université Bishop's, Jean Melver, une octogénaire de souche écossaise, Joëlle Bouchard, relationniste du Théâtre Centennial, et Mario Trépanier, directeur de Summum Communications.

Celui-ci avait apporté une petite girafe de bois, achetée chez un artisan de Gaspésie, et devenue l'emblème de sa PME. «Depuis, j'ai toute une collection de girafes, mais je n'en ai achetée presque aucune: je les reçois toutes en cadeau.»

L'entrevue, captée sur vidéo, s'est terminée quand Sylvain Émard a demandé à Mario Trépanier d'imaginer un geste qui représenterait son objet. Celui-ci s'est donc accroupi, comme s'il agrippait une charge fictive au sol, pour ensuite se relever et la porter au bout de ses bras.

Nous verrons le résultat final le 28 octobre. «Ce sera la dernière fois que nous nous prêterons à cet exercice», conclut Sylvain Émard. «En fait, nous ne devons plus le faire, mais pour Lennoxville, nous avons fait exception.»

Le «flic» préféré de Hollywood

Anthony Breznican (AP)
LOS ANGELES

Il a montré à Morgan Freeman et Brad Pitt comment interroger un tueur en série, formé Samuel L. Jackson aux méthodes d'une unité d'élite et a organisé un raid dans «Terminator 2»... Randy Walker n'est plus policier depuis quelques années, mais c'est l'un des conseillers techniques les plus prisés d'Hollywood pour les films d'action.

Son dernier travail a été d'enseigner à Colin Farrell, Samuel L. Jackson et LL Cool J les méthodes de choc de la Special Weapons and Tactics (SWAT) pour un nouveau thriller baptisé «S.W.A.T.».

«Mon travail est de rendre les choses crédibles», souligne-t-il. «La mission est toujours la même: faire que les acteurs ressemblent à de vrais policiers.» Walker a notamment aidé l'acteur irlandais Colin Farrell à avoir l'attitude d'un tireur d'élite. «Colin Farrell n'est peut-être pas un tireur d'élite, mais je l'aide à en avoir l'air.»

Walker, 55 ans, a pris sa retraite en 1999 après avoir passé 27 ans au sein du service de police de Los Angeles et reçu deux médailles pour bravoure. Les stars de «S.W.A.T.» parlent de lui et de son équipe avec un grand respect.

«Ils ont été d'une aide précieuse», a reconnu Jackson après la première du film. Ils ont notamment appris aux acteurs à manier les armes et à prendre d'assaut un bâtiment.

Pour le film, Walker a puisé dans son expérience pour orchestrer l'intervention des policiers dans des situations spectaculaires et fictives, comme l'atterrissage d'un avion sur un pont et

une attaque à la mitrailleuse contre un autobus de transport de prisonniers.

«C'est un film de Hollywood qui exagère la réalité avec des scénarios qui ne sont pas plausibles dans la vie réelle», souligne le rapper/acteur LL Cool J. «Mais la manière dont nous avons abordé les situations était réaliste.»

Walker, qui a passé 16 ans dans une vraie brigade SWAT à Los Angeles, s'est lancé dans le métier de consultant pour le cinéma en 1988 en fondant la société «Call the Cops» (Appelez les flics) avec un collègue qui est toujours membre du SWAT. La firme emploie d'autres policiers.

La première expérience de l'équipe dans un film à gros budget a eu lieu en 1991 sur le tournage de «Terminator 2: le jugement dernier». Le réalisateur James Cameron les avait chargés de mettre sur pied un raid de la police contre un bâtiment.

Dans «Seven» (1995), Walker a montré à Morgan Freeman et Brad Pitt

comment interroger un tueur en série. Pour «Speed» (1994), il a conseillé aux réalisateurs de faire de Keanu Reeves un simple policier plutôt qu'un commissaire de police. «J'ai dit: 'Il a seulement 30 ans. Il n'y a pas de commissaire de cet âge', se rappelle Walker.

Parfois, son travail se limite à de la réécriture. Pour le film «L.A. Confidential» (1997), tiré du roman explosif de James Ellroy, il est intervenu sur le scénario pour rendre les dialogues plus réalistes.

Thetford accueille la relève pour une 10e année

Nelson Fecteau
THETFORD MINES

La dixième édition du Festival de la relève de Thetford Mines s'est amorcée hier soir au centre-ville de Thetford Mines pour se poursuivre aujourd'hui et demain.

Créé en 1994 pour favoriser l'émergence de talents musicaux, le Festival de la relève accueillera probablement cette année son 350 000e visiteur. Effectivement, les organisateurs attendent plus de 50 000 visiteurs pour cette dixième édition de l'événement.

Le festival représente une occasion unique pour la relève montante d'offrir une prestation devant plus de 15 000 spectateurs et ce, tous les soirs du Festival. Au fil des éditions antérieures, le Festival de la relève a présenté des prestations de plus de 1750 artistes provenant des quatre coins de la province, ce qui en fait le plus grand des petits festivals du genre.

Encore cette année, plus de 150 musiciens se produiront dans les salles, bars, cafés et trois scènes extérieures. Avec un pied dans la Beauce et l'autre dans l'Estrée, le Festival de la relève présentera exceptionnellement cette année deux soirées hommages aux grands de la musique.

Ce soir, Ozzy Osborne, Shania Twain et AC/DC seront au programme de la soirée alors qu'Ozmosis de Québec, Wake Up de Victoriaville et Ruff Edge de Montréal monteront sur scène.

Le spectacle de clôture de cette 10e édition a été confié à Polo, ex-leader des Frères à Ch'val. Il présentera son spectacle intitulé «Citoyens du Monde». Ce spectacle endiablé et des plus rythmés a connu un vif succès aux Francofolies de Montréal et à la Fête nationale du Québec sur les Plaines d'Abraham.

Cinq à sept personnes seront sur scène avec Polo à compter de 22 heures. Les groupes Longue Distance et Highway le précéderont tout comme Jean-Louis Soudin et les artistes sélectionnés des Midi Cool.

«Les Petites Bourgeoises s'amuse à la folie! Murphy explose de vitalité et Fanning est définitivement une enfant prodige à surveiller.»
Thelma Adams, US WEEKLY

BRITTANY MURPHY
DAKOTA FANNING

Elles sont sur le point de s'apprendre mutuellement à se comporter selon leur âge.

Les Petites Bourgeoises

METRO-GOLDWYN-MAYER PICTURES PRÉSENTE
UNE PRODUCTION GREEN STREET FILMS «LES PETITES BOURGEOISES» BRITTANY MURPHY DAKOTA FANNING
MUSIC BY CARACOLORA TIM WILLIAMS BOAZ TADON COSTUME DESIGNER JESSIE MOOREY EDITOR NANCY DOWNE PRODUCTION DESIGNER JOHN PENNITTI EXECUTIVE PRODUCERS FISHER STEVENS ALLISON JACOBS
PRODUCED BY ALLISON JACOBS WRITTEN BY ALAN TAYLOR & MICHAEL GORDON DIRECTED BY LISA DAVIDOWITZ
BAND SONORE METTANT EN VERTÈBRE LE HIT DE CHANTAL KIEVIAZUK «TIME»

À L'AFFICHE! CONSULTEZ LES GUIDES HORAIRES DES CINÉMAS

VERSION FRANÇAISE CINÉMA 4
ROCK FOREST
V.S.M. DIGITAL
G

À L'AFFICHE! CONSULTEZ LES GUIDES HORAIRES DES CINÉMAS

RAIDER
TOMB RAIDER
YVES ROBERT
TOMBRAIDERMOVIE.COM

À L'AFFICHE! CONSULTEZ LES GUIDES HORAIRES DES CINÉMAS

REPLI D'HUMOUR ET D'ACTION...
PIRATES EST LE FILM A GRAND SUCCÈS DE L'ÉTÉ.
«UN FILM NE PAS MANQUER CET ÉTÉ»
FOX TV

PIRATES DES CARAÏBES
LA MALEDICTION DE LA PERLE NOIRE

NOUVEAU MAINTENANT
CONSULTEZ LES GUIDES HORAIRES DES CINÉMAS
SHERBROOKE MAGOG
G

À L'AFFICHE! CONSULTEZ LES GUIDES HORAIRES DES CINÉMAS

REPLI D'HUMOUR ET D'ACTION...
PIRATES EST LE FILM A GRAND SUCCÈS DE L'ÉTÉ.
«UN FILM NE PAS MANQUER CET ÉTÉ»
FOX TV

PIRATES DES CARAÏBES
LA MALEDICTION DE LA PERLE NOIRE

NOUVEAU MAINTENANT
CONSULTEZ LES GUIDES HORAIRES DES CINÉMAS
SHERBROOKE MAGOG
G

CINÉ-PARC ORFORD
www.cineparcorford.ca/tc

Autoroutes 10 et 55, sortie 123
(819) 843-9575

ESPIONS EN HERBE 3D : FIN DU JEU Antonio Banderas, Sylvester Stallone Semaine du 15 au 21 août	S.W.A.T. Samuel L. Jackson, Colin Farrell
JASON CONTRE FREDDY 13 Kelly Rowland, Jason Ritter	MAUVAIS GARÇONS 2 13 Will Smith, Martin Lawrence

LaTribune ALLIANCE ATLANTIS VIVA FILM
invitent 100 personnes à la première

SERGE THÉRIAULT GILLES RENAUD
SÉBASTIEN DELORME DANNY GILMORE

Gaz Bar BLUES

Un film de Louis Bélanger

Le 28 août 2003 à 19h00 à la Maison du Cinéma

Pour participer, découper ce coupon et le poster le 6.
CONCOURS GAZ BAR BLUES Maison du Cinéma, 63 rue King Ouest, Sherbrooke, Québec J1H 1P1

Nom: _____ Adresse: _____ Ville: _____ Code postal: _____

Téléphone (jour): _____ Téléphone (soir): _____

À L'AFFICHE DÈS LE 5 SEPTEMBRE!

www.allianceatlantisvivafilm.com

SELECTION OFFICIELLE AU FESTIVAL DU CANNES

"UN PLAISIR SÉDUISANT!"
UN PUR BONHEUR!
NORTH TONIQUE LA WEEK

"UN TONIQUE PARFAIT
POUR TOUS CEUX QUI CHERCHENT
UNE ESCAPADE ROMANTIQUE
SOPHISTIQUE!"
Claude Léouch est le maître
du suspense!
Rita Tormes, L.A. TIMES

"DÉLICIEUX!
LA JOIE DE VIVRE DE
CLAUDE LELOUCH
EST CONTAGIEUSE!"
A.F. SOUTH THE NEW YORK TIMES

"COMBINE THRILLER
et ROMANCE!"
JEREMY IRONS PATRICIA KAAS

AND NOW
LADIES & GENTLEMEN
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH

À L'AFFICHE! SHERBROOKE
G

Annonces classées

Suite
des annonces
classées
de la page

C-7

Livraison

LaTribune
à votre porte
tôt le matin

564-5466
1-800-567-6955
(zone interurbaine)

332 ARGENT À PRÊTER

ARGENT À PRÊTER
Prêt 5000 remboursable à 550\$ sem.
Aucun crédit refusé. Granby
450-770-3966

352 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

* CAMPAGNE 1100 MASSAGE 695 \$
Avec cours bien éclairant 300 \$
Massage, dodo, déjeuner bio
1100, Rte 242-4601

MASSAGES DE RELAXATION

Linda 829-0157

Salon bronzage KATOU

Mais de dos, courbures, stress,
avarié, fatigue, etc. Massothé-
rapie pour une détente. Un essai
vous convaincra.

Tél.: 829-2197

356 CROISSANCE PERSONNELLE

RELAXATION, HYPNOSE
CONSULTATIONS PARANOR-
MALES Tél.: 546-6032

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

À la suite du décès de
Françoise Bibeau
Bergeron, survenu le 2
avril 2003, domiciliée au
1919, rue Denault, app. 2,
Sherbrooke, Québec,
J1K 1G5, un inventaire
des biens du défunt a été
fait par le liquidateur de
la succession. Cet
inventaire peut être
consulté par les
intéressés au :
1149, rue des Aigles, a/s
M. André Riel
Saint-Élie-d'Orford
(Québec) J0B 2S0
103991

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

À la suite du décès de
Gérard Bergeron,
survenu le 17 novembre
2002, domicilié au 1919,
rue Denault, app. 2,
Sherbrooke, Québec,
J1K 1G5, un inventaire
des biens du défunt a été
fait par le liquidateur de
la succession. Cet
inventaire peut être
consulté par les
intéressés au :
1149, rue des Aigles, a/s
M. André Riel
Saint-Élie-d'Orford
(Québec) J0B 2S0
103992

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

COUR SUPÉRIEURE
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No. 500-06-00162-020
DONATO SCAROLA, domicilié et résidant au 12261 rue Pierre Baillargeon, dans les
ville et district de Montréal,

requérant
SHELL CANADA LIMITEE, ayant son principal établissement pour la province de
Québec au 7101 rue Jean-Talon est, dans les ville et district de Montréal,

RECOURS COLLECTIF AVIS AUX MEMBRES

PRENEZ AVIS que l'exercice d'un recours collectif a été autorisé le 7 juillet 2003 par
jugement de l'honorable Juge Claude Teller de la Cour supérieure, pour le compte
des personnes physiques faisant partie du groupe décrit ci-après, savoir:

Tous les propriétaires et locataires de véhicules routiers dans lesquels a été mis de
l'essence de catégorie bronze fabriquée, distribuée et mise en marché par
l'intimée depuis le 1er mars 2001;

ORDONNE que le recours collectif autorisé par le présent jugement soit exercé dans
le district de Montréal, à moins que par ordonnance subséquente, l'honorable Juge
en chef de cette Cour n'en décide autrement.

L'adresse du requérant est comme ci-dessous:
12261 rue Pierre Baillargeon
Montréal, Québec
H1E 6R7

L'adresse de l'intimée est comme ci-dessous:
7101 rue Jean-Talon est
Montréal (Anjou), Québec
H1M 3S4

Le statut de représentant pour l'exercice du recours collectif a été attribué à Donato
Scarola, homme d'affaires, domicilié et résidant au 12261 rue Pierre Baillargeon,
Montréal, Québec, H1E 6R7;

Les principales questions de faits ou de droit qui seront traitées collectivement sont
les suivantes:

a) L'intimée a-t-elle fabriqué, distribué, mis en marché et vendu depuis le 1er mars
2001 un produit défectueux et dangereux susceptible de causer des dommages
sérieux aux biens de ses utilisateurs?

b) L'intimée a-t-elle commis une faute en fabriquant, distribuant, mettant sur le
marché et en vendant un tel produit défectueux et dangereux susceptible de causer
des dommages sérieux aux biens de ses utilisateurs?

c) Le cas échéant, est-ce que l'intimée doit indemniser les membres du groupe pour
les dommages qui leur ont été causés?

d) Est-ce que l'intimée était tenue, à titre de fabricant, distributeur et vendeur d'un
produit défectueux et dangereux, de divulguer pleinement et de manière continue, les
défauts du produit et les dangers occasionnés par son utilisation, incluant
l'obligation d'informer ses utilisateurs des moyens pour s'en prémunir?

e) Est-ce que l'intimée est responsable des dommages causés par la fabrication,
distribution, mise en marché et vente d'un produit défectueux et dangereux sans avoir
adéquatement informé ses consommateurs des dangers susceptibles d'être causés
par l'utilisation de son produit, incluant le défaut de les informer des moyens pour
s'en prémunir?

f) À tout événement, est-ce que l'intimée était présumée connaître les défauts et
dangers associés à l'utilisation de son produit?

g) Est-ce que cette présomption est irréfragable?

h) Est-ce que l'intimée, bien que tardivement, a admis sa responsabilité?

i) Est-ce que l'intimée a sciemment mis la vie et la sécurité de ses consommateurs
en danger?

j) Est-ce que l'intimée a commis une faute lourde ou intentionnelle?

k) Est-ce que les fautes qui lui sont reprochées constituent des atteintes
intentionnelles illicites à la vie et à la sécurité des membres du groupe vise ainsi
qu'au droit à l'information de ces derniers, pour lesquelles elle devrait être tenue au
paiement de dommages-intérêts exemplaires?

l) Est-ce que l'intimée a enfreint la Loi sur la protection du consommateur,
notamment quant à ses obligations se rapportant à la publicité commerciale et aux
représentations fausses ou trompeuses, justifiant par ce seul fait l'octroi de
dommages exemplaires (indépendamment de toute autre preuve de fautes, et de
dommages)?

m) Est-ce que l'intimée devrait être condamnée à payer aux membres du groupe
visé les dommages suivants:

(i) une indemnisation adéquate pour les troubles, inconvénients et frais divers subis
suite à sa faute;

(ii) l'octroi d'une somme de 2 500,00 \$ par membre, à titre de dommages-intérêts
exemplaires;

(iii) le remboursement du coût qu'auront eu à défrayer les membres du groupe vise
pour les réparations à leurs véhicules loués ou achetés causées par l'utilisation de
l'essence de type bronze de l'intimée à partir du 1er mars 2001, le cas échéant;

(iv) les frais d'inspection et d'enlèvement par des professionnels de l'automobile des
résidus d'essence qui se sont déposés sur les pièces d'alimentation en carburant de
tous les véhicules ayant utilisé de l'essence de catégorie bronze de l'intimée,
incluant un dédommagement pour tous les troubles, inconvénients et dépenses
diverses (dont la perte d'essence) reliés à cette inspection et à cet enlèvement.

Les conclusions recherchées qui se rattachent à ces questions sont les suivantes:

- ACCUEILLIR l'action du requérant, Donato Scarola;

- CONDAMNER l'intimée à payer au requérant la somme de 3 000,00 \$ à titre de
dommages-intérêts matériels et exemplaires avec intérêts à compter de la date de
signification de la présente requête ainsi que l'indemnité additionnelle prévue par
l'article 1619 du Code civil du Québec;

- RÉSERVER au requérant ses droits pour tous dommages qui pourraient se
manifester dans le futur et découlant de la fabrication, distribution, mise en marché
et vente au requérant d'essence de catégorie bronze depuis le 1er mars 2001;

- ORDONNER le recouvrement collectif des réclamations en dommages-intérêts
exemplaires;

- CONDAMNER ainsi l'intimée à payer 2 500,00 \$ à chaque membre du groupe à titre de
dommages-intérêts exemplaires avec intérêts à compter de la date de
signification de la présente requête ainsi que l'indemnité additionnelle prévue par
l'article 1619 du Code civil du Québec;

- CONDAMNER l'intimée à compenser chaque membre du groupe pour les troubles,
inconvénients et frais divers, la liquidation et l'évaluation de ces réclamations restant
à être effectuées sur une base individuelle conformément aux dispositions prévues
aux articles 1037 à 1040 du Code de procédure civile;

- CONDAMNER l'intimée à rembourser aux membres du groupe le coût des
réparations des véhicules dont ils sont propriétaires ou locataires, étant entendu que
la liquidation et l'évaluation de ces réclamations devront s'effectuer sur une base
individuelle conformément aux dispositions prévues aux articles 1037 à 1040 du
Code de procédure civile;

- LE TOUT avec les entiers dépens, incluant tous les frais d'experts, d'expertise et
d'avis.

Le recours collectif à être exercé par le représentant pour le compte des membres du
groupe consistera en:

(a) une action en dommages et intérêts contre l'intimée basée sur sa responsabilité
pour avoir depuis le 1er mars 2001 fabriqué, distribué, mis en marché et vendu de
l'essence de catégorie bronze qui s'est avérée défectueuse et dangereuse à
l'utilisation;

(b) une action en dommages exemplaires pour sanctionner l'atteinte intentionnelle
et illicite à la vie et à la sécurité des membres du groupe; pour son défaut d'avoir
fourni toute l'information à laquelle les membres du groupe vise avaient droit; et
pour sanctionner les nombreuses infractions commises par l'intimée à la Loi sur la
protection du consommateur.

Tout membre faisant partie du groupe, qui ne s'en sera pas exclu de façon indiquée
ci-après, sera lié par tout jugement à intervenir sur le recours collectif.

La date après laquelle un membre ne pourra plus s'exclure (sauf permission
spéciale) a été fixée au 22 septembre 2003.

Un membre, qui n'a pas déjà formé de demande personnelle, peut s'exclure du
groupe en avisant le greffier de la Cour son intervention si celle-ci est considérée
utile au groupe. Un membre intervenant est tenu de se soumettre à un interrogatoire
préalable ou à un examen médical (selon le cas) à la demande de l'intimée. Un
membre qui n'intervient pas au recours collectif ne peut être soumis à
l'interrogatoire préalable ou à un examen médical que si le Tribunal le considère
nécessaire.

Pour d'autres renseignements, vous pouvez communiquer avec Me Pierre Boivin au
(514) 878-2861, poste 137.

Kugler Kandestin, procureurs du requérant et du groupe.

104280

Éphémérides

C'est le 15 août 2003.

2001 — Adversaire acharné de la loi
101 et originaire de Drummondville,
l'avocat Brent Tyler est élu à la direction
d'Alliance Québec.

2000 — À son arrivée à Ottawa, venant
de Montréal avec une filiale
d'Air Canada, un voyageur est inter-
rogé par la police pour avoir réclamé
avec insistance du service en fran-
çais. — L'aviation civile britannique
suspend le certificat de navigabilité
de ses Concorde après l'accident du
Concorde d'Air France le 25 juillet.

1998 — À Omagh, une bombe tue 29
personnes dans le pire attentat en 30
ans de guerre civile, en Irlande du
Nord.

1996 — Les 17 jeunes passagers d'un
autocar sont égorgés, près d'Alger.

1990 — Le régime irakien de Saddam
Husseïn accepte les conditions de
l'Iran quant à la délimitation des
frontières.

1988 — La Canadienne Vicki Keith
est la première personne à traverser
le lac Supérieur à la nage.

1979 — En Ukraine, la collision de
deux avions d'Aeroflot fait 173 morts.

— L'ambassadeur des États-Unis à
l'ONU, Andrew Young, doit démis-
sionner pour avoir rencontré un
membre de l'OLP sans autorisation de
la Maison-Blanche.

1974 — La femme du président Park
Chung-hee est tuée, à Séoul, dans
l'attentat visant son époux; il sera as-
sassiné en 1979.

1973 — Près de l'atoll de Mururoa,
des marins français s'emparent du
navire Greenpeace III, dont l'équipa-
ge dénonçait les essais de bombes
atomiques.

1972 — Harold Ballard, président du
Maple Leaf Garden, de Toronto, est
reconnu coupable de fraude et de vol.

1971 — Suspension de la convertibili-
té en or du dollar américain.

1969 — À Bethel, État de New York,
début du Woodstock Music and Arts
Fair. — À Haïfa, en Israël, des sabo-
teurs font sauter un oléoduc, le
Trans-Arabian Pipeline.

1965 — Au stade Shea, de New York,
les Beatles se produisent devant 55
600 personnes, un record pour l'in-
dustrie musicale.

1947 — Proclamation de l'indépen-
dance de l'Inde et du Pakistan, après
deux siècles de régime colonial bri-
tannique.

1944 — Les forces alliées débarquent
en Provence.

1935 — L'aviateur américain Wiley
Post et l'humoriste Will Rogers se pé-
rissent en s'écrasant près de pointe
Barrow, en Alaska.

1930 — La première pierre est posée
à l'Oratoire Saint-Joseph, à Montréal,
grand oeuvre du frère André, né Al-
fred Bessette.

1914 — Avec le passage du navire
Ancon, les États-Unis étrennent leur
canal de Panama.

1906 — L'Angleterre et la Chine si-
gnent un accord sur le Tibet.

1881 — Première célébration de la
Fête nationale des Acadiens.

1866 — Le Collège d'Ottawa devient
université.

1806 — Pose de la première pierre de
l'arc de Triomphe de l'Étoile, qui sera
inauguré en 1836.

1534 — Avec sept autres mystiques, à
Paris, Ignace de Loyola crée un grou-
pe qui deviendra, en 1540, l'ordre des
Jésuites.

Ils sont nés un 15 août:

Napoléon Bonaparte, à Ajaccio
(1769-1821)

Le romancier anglais Walter Scott
(1771-1832)

L'actrice américaine Ethel Barrymore,
née Blythe (1879-1959)

L'écrivain et militaire Thomas Ed-
ward Lawrence, dit Lawrence d'Arabi-
e (1888-1935)

Le compositeur français Jacques Ibert
(1890-1962)

L'humoriste et résistant français Pier-
re Dac (1893-1975)

Le pianiste canadien Oscar Peterson
(1925)

Ils nous ont quittés un 15 août:

1977: le comédien québécois Gilles
Pellerin (1926)

1972: l'acteur français Pierre Bras-
seur (1905)

CARNET COMMUNAUTAIRE

Votre message doit donner simplement le nom de l'organisation,
l'activité, la date, l'heure, l'endroit et les raisons avec une
référence téléphonique pour les lecteurs.
Acheminer par e-mail à : redaction@latribune.qc.ca
ou par télécopie au 564-8098

Brunch pour la Légion

Les dirigeants de la filiale no. 15 de
la Légion royale canadienne de Rich-
mond invitent la population à un
brunch ce dimanche, de 9 heures 30 à
12 heures 30 à la salle de la Légion si-
tuée sur la rue Collège Nord. Le coût à
l'admission est de 5 \$ pour les adultes
et 2,50 \$ pour les enfants.

Vente sous la tente

La Boutique T.A.F.I. de Récupex
relâche ses prix en offrant des rabais
jusqu'à 50 pour cent sur tous ses vête-
ments, du mardi 19 août au samedi 30
août inclusivement. Les bénéficiaires de la
boutique servent à financer les activités
annuelles de Récupex. Les gens sont in-
vités à se rendre au 2345 rue Hertel, à
Sherbrooke, les mardis, mercredis et
jeudis, de 9h30 à 16h, les vendredis, de
9h30 à 20h et les samedis, de 9h30 à
16h. Infos, 820-1300.

Retraités de Le Touret

Le pique-nique des retraités de
l'école Le Touret est prévu pour le jeu-
di 21 août, à Marbleton. On a fixé le
rendez-vous à 10h30 pour une visite de
la Maison de la Culture, 900 rue du
Lac, à Marbleton. Suivra le pique-nique
au chalet de Michelle. Infos, 821-4837
ou 887-6847.

Recherche de nouvelles voix

Le chœur gai L'Arc-en-choeur réu-
nit des choristes hommes et femmes de
l'Estrie et de la Montérégie sous la di-
rection d'Yves Nadon. L'ensemble est
ouvert à tous et à toutes sans discrimi-
nation. Aucune formation musicale re-
quise. Répertoire varié. Les rencontres
ont lieu chaque mardi, à Waterloo. Co-
voiturage disponible. Inscription jus-
qu'au 30 août pour la session d'automne
débutant le 9 septembre. Infos:
Marc (819-563-1726) pour Sherbrooke
et Magog; Isabelle (450-297-9974) pour
Eastman, Waterloo, Valcourt, Knowl-
ton, Mansonville et Sutton; Jean-Fran-
çois (450-298-5555) pour Granby, Co-
wansville et Dunham.

Faire une différence

La Fondation canadienne des mala-
dies inflammatoires de l'intestin recher-
che un(e) recruteur(e) bénévole pour
une section à implanter en Estrie. L'in-
vitation s'adresse aux personnes qui
aiment travailler en équipe, qui ont de
l'entregent et qui cherchent un poste
de direction bénévole. Infos,
1-800-461-4683.

Chœur Florilège

Les auditions des personnes qui dé-
sirent se joindre au chœur Florilège
pour la saison 2003-2004 auront lieu le
jeudi 21 août, à 19h, au centre Julien-
Ducharme, chemin Duplessis, à Fleuri-
mont. Aucune connaissance musicale
n'est requise; une bonne oreille suffit.
Les personnes intéressées à passer une
audition doivent communiquer avec
Louise de La Bruère, co-chef de
chœur, au 562-0832 ou Marilyn Isabel,
au 569-6331, pour prendre rendez-
vous.

Les familles Frigon

L'assemblée annuelle de l'Associa-
tion des familles Frigon se tiendra au
centre communautaire Cap Vie, 367
boul. Sainte-Rose, à Laval, le samedi 23
août, à compter de 9h. Thèmes princi-
paux: le livre généalogique «Les Frig-
on, histoire et généalogie»; la terre an-
cestrale; son arbre généalogique. Infos
ou inscription, on communique avec
Pierre Frigon (450-563-1383) ou par
courriel pfrigon@videotron.ca

Laroche et Rochette

C'est à Sherbrooke, le samedi 23
août, à compter de 10h, qu'aura lieu le
grand rassemblement annuel des fami-
les Laroche et Rochette d'Amérique.
Parmi les activités prévues: le circuit
touristique de la nouvelle Ville avec un
guide, l'assemblée générale, une confé-
rence avec l'historien de marque Jean-
Pierre Kesteman et un banquet. La ren-
contre se déroulera dans une atmosphère
musicale. Infos: Marc Laroche
(819-835-0859) ou par courriel gise-
le.laroche@sympatico.ca

L'art de la catéchèse

Les gens, qui veulent apprendre à
partager et transmettre leur foi et les
valeurs chrétiennes qui les animent par
l'art d'initier, accompagner, raconter et
animer, doivent savoir que le Centre
diocésain de formation peut les prépa-
rer avec le cours «L'Art de la catéchèse
dans le monde d'aujourd'hui». Une soi-
rée d'information est prévue le mardi
26 août, à 19h, 78 rue de l'Académie
(arrière de la cathédrale), à Sherbrooke.



LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

APPEL D'OFFRES PUBLIC

FOURNITURE DE CÂBLES DE FIBRES OPTIQUES (NOUVELLE PUBLICATION)

La Commission scolaire des Sommets lance le présent appel d'offres pour la
fourniture de câbles de fibres optiques pour la construction de son réseau
reliant ses établissements au centre administratif de la Commission scolaire.
Le réseau construit permettra également de relier des écoles de la
Commission scolaire Eastern Townships, les bâtiments municipaux de la
MRC d'Asbestos, ceux de la Ville de Richmond, de la Ville de Windsor et
de la municipalité du Canton de Cleveland. Le télécommunicateur Câble
Axiom Digital inc. est également partenaire de la construction du réseau.

Le présent appel d'offres porte sur la fourniture de câbles de fibres optiques pour
la construction d'un réseau à l'automne 2003 et les réponses doivent
être présentées sur les formulaires prévus à cet effet.

Un document d'information et les formulaires requis sont disponibles aux
entreprises désireuses de répondre au présent appel d'offres. Ces docu-
ments doivent être demandés à:

Paul Bounadère
Xit Télécom
1350, place Royale, bureau 800
Trois-Rivières (Québec) G9A 4J4
Téléphone : (819) 374-2556
Télécopieur : (819) 374-0395
Courriel : pbounadere@xittelecom.com

La réponse au présent appel d'offres doit être déposée au centre adminis-
tratif de la Commission scolaire des Sommets, 449, rue Percy, à Magog, et
ce, au plus tard le **vendredi 12 septembre 2003, à 14 heures**, à l'attention
de M. Gilles Ayotte.

Donné à Magog, ce 13^e jour d'août 2003.

Eric Choinière, avocat
Secrétaire général

NOTE : Le présent appel d'offres public a déjà fait l'objet d'une publication
le 25 juillet 2003 et en prolonge le délai accordé pour la réception
des soumissions

104280



LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

APPEL D'OFFRES PUBLIC

MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU DE CÂBLES DE FIBRES OPTIQUES NON ÉCLAIRÉES (NOUVELLE PUBLICATION)

La Commission scolaire des Sommets lance le présent appel d'offres pour la
mise en place d'un réseau de câbles de fibres optiques non éclairées sur
son territoire en vue de relier ses établissements au centre administratif de
la Commission scolaire. Le réseau construit permettra également de relier
des écoles de la Commission scolaire Eastern Townships, les bâtiments
municipaux de la MRC d'Asbestos, ceux de la Ville de Richmond, de la
Ville de Windsor et de la Municipalité du Canton de Cleveland. Le télé-
communicateur Câble Axiom Digital inc. est également partenaire de la
construction du réseau.

Le présent appel d'offres porte sur la mise en place d'une infrastructure de
câbles de fibres optiques non éclairées à réaliser à l'automne 2003 et les
réponses doivent être présentées sur les formulaires prévus à cet effet.

Un document d'information, les plans en format électronique et les formu-
laire requis sont disponibles aux entreprises désireuses de répondre au
présent appel d'offres. Ces documents doivent être demandés à:

Paul Bounadère
Xit Télécom
1350, place Royale, bureau 800
Trois-Rivières (Québec) G9A 4J4
Téléphone : (819) 374-2556
Télécopieur : (819) 374-0395
Courriel : pbounadere@xittelecom.com

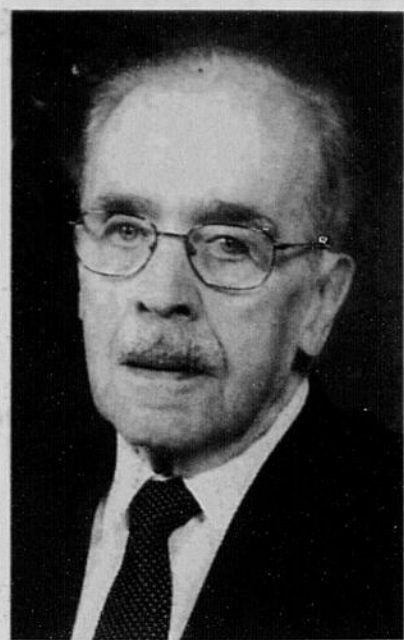
Un montant de cent cinquante dollars (150,00 \$) doit être déboursé pour
obtenir une copie des plans, payable par chèque visé, mandat poste ou
argent comptant.

La réponse au présent appel d'offres doit être déposée au centre adminis-
tratif de la Commission scolaire des Sommets, 449, rue Percy, à Magog, et
ce, au plus tard le **vendredi 12 septembre 2003, à 14 heures**, à l'attention
de M. Gilles Ayotte.

</

Nécrologie

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE 565-7646
Encore plus près de vous



CHAREST
Paul-Emile

Au Centre Hospitalier St-Louis de Windsor, le 8 août 2003, est décédé monsieur Paul-Emile Charest, à l'âge de 80 ans, époux de Marie-Louise Croteau, demeurant à Windsor. Monsieur Charest repose à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e Avenue, Windsor (Québec)
Tél.: 819-845-3992
Télé.: 819-819-845-5287
Claude Roy, directeur général
Lionel Turgeon, directeur
Courriel: cfe@abacom.com

Heures de visite: VENDREDI, 15 août 2003, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Funérailles, samedi 16 août 2003, à 11 h en l'église St-Philippe de Windsor. Les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Boisvert à une date ultérieure. Outre son épouse, monsieur Charest laisse dans le deuil ses deux fils: Réjean (Marie-Marthe Pomerleau); Gaëtan (Suzanne Bérubé); ses petits-enfants: Julie Charest (Jérôme Murray); Jonathan Charest (Stéphane Liboir); Vincent Charest; son arrière-petit-fils: Louis-Philippe Murray; ses frères et sœurs: Roger (Madeleine Paris); Violette (feu Henri Béliveau); Jean-Marc (Jacqueline Leblanc); il était aussi le frère de feu Alice Charest (feu Willie Goudreau); feu Simone Charest (feu Omer Bergeron); feu Marielle Charest (feu Philippe Laines); feu Raymond Charest (Germaine Lavetue); feu Léopold Charest (Jeanne d'Arc Béliveau); feu Gaston Charest (Marielle Prince); ses beaux-frères et belles-sœurs: Marie-Claire Croteau (feu Onil Gagnon); Emma Croteau (feu Rémi Turcotte); Clément Croteau (Martha Desrochers); il était aussi le beau-frère de feu Roland Croteau (feu Hélène Bourget); feu Robert Croteau (feu Irène Girard); feu Alice Croteau (feu Raymond Girard); feu Hélène Croteau (Léo Legault); feu Paul-Emile Croteau (Marie-Blanche Ménard); feu Blandine Croteau (Antonio Carrier); feu Rita Croteau (Léo Gogin); feu Anita Croteau (Benoit Turcotte); il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, de nombreux autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel du C.S.S.S. des Pavillons de Valcourt, Richmond ainsi que celui de St-Louis de Windsor, pour les bons soins prodigués à monsieur Charest tout au long de sa maladie. En guise de sympathie, des dons à: LA FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER ST-LOUIS de Windsor, 23 rue Ambroise Dearden, Windsor, Qc J1S 1G8, seraient grandement appréciés de la famille.



THIBAUT
Alice (Bergeron)
1909-2003

Au C.H.U.S. Hôtel-Dieu, le 12 août 2003, est décédée madame Alice Bergeron à l'âge de 94 ans, épouse de feu Napoléon Thibault, demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la:

Résidence Funéraire Steve Elkas inc.
601, rue du Conseil, Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819-565-1155 - Téléc.: 819-820-8872
Courriel: stevelkas@videotron.ca

Heures de visite: DIMANCHE le 17 août 2003, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de midi à 14 h 10. Funérailles, lundi 18 août 2003, à 14 h 30 en l'église Très-Sacrement et de là au cimetière Ste-Praxède de Bromptonville. Madame Thibault laisse dans le deuil ses enfants: Anita (feu André Mignault); Béatrice; Raymond (Hélène Mailloux); Pierrette (feu Denis Marcoux); Jean-Guy (Karen Gallant); Carmen; Monique; feu Jacques (Lilian Ono); Gilberte (Roch Godbout); Marc (Johanne Thibault); Gilles (Claudette Blanchard); Sylvie; et une grande amie: Micheline Losier; ses nombreux petits-enfants, arrière-petits-enfants, arrière-arrière-petits-enfants; ses sœurs, son frère: Lina, Rose, Edouard (Rose-Aimée Fortin); Yvonne; plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. La famille veut remercier tout le personnel du dépt. des soins palliatifs du CHUS Hôtel-Dieu, pour leur grand dévouement et leur support admirable. En guise de sympathie des dons à: LA FONDATION DU CHUS HÔTEL-DIEU, (soins palliatifs), 580 Bowen sud, Sherbrooke, Qc J1G 2E8, seraient grandement appréciés.



SIMONEAU
Albert

Au C.H.U.S. Hôtel-Dieu, le 10 août 2003, est décédé monsieur Albert Simoneau, à l'âge de 86 ans, époux de Renée Gasch, demeurant à Rock-Forest. La direction des funérailles a été confiée à la:

Coopérative Funéraire de l'Estrie
530, rue Prospect, Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819-565-7646 - Téléc.: 819-565-7844
Courriel: cfe@abacom.com
Martial Thérout, prés.

Le jour des funérailles, la famille sera présente à l'église à compter de 10 h 30 afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles, samedi 16 août 2003, à 11 h en l'église St-Antoine de Padoue de Lennoxville. Inhumation au cimetière de Lennoxville. Outre son épouse, monsieur Simoneau laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Armand (feu Irène Bergeron); Géraldine (feu Alphonse Mercier); Jeannette (Louis Therrien); Juliette (feu Léopold Pilote); Gabrielle (Paul Bergeron); Jeannine (feu Paul Boucher); ses beaux-frères, belles-sœurs: Lucienne Gasch, Aline Gasch, Maurice Gasch (Yvette Bouchard); Marie-Ange Lacroix (feu Léo Simoneau); Thérèse Therrien (feu Lucien Simoneau); ses neveux, nièces, autres parents et amis. Un remerciement tout spécial au Dr Ronald Girard, ainsi qu'au personnel du CHUS Hôtel-Dieu, pour les bons soins prodigués à monsieur Simoneau. En guise de sympathie des dons à: LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER, seraient appréciés.



GOYETTE
RAMSAY

A son domicile de Victoriaville, est décédé monsieur Ramsay Goyette, à l'âge de 77 ans, conjoint de madame Laurette Carrier, demeurant à Victoriaville. La direction funéraire a été confiée à:

Centre funéraire Grégoire & Desrochers
35, rue des Forges, Victoriaville (Québec)
Tél.: 819-752-5131 - Téléc.: 819-752-2322
Courriel: cfdg@bellnet.ca

Heures de visite: Jour des funérailles, la famille recevra les condoléances des parents et amis directement à l'église à partir de 10 h. Funérailles, samedi 16 août 2003, à 11 h en l'église Sts-Martyrs. Outre sa conjointe, monsieur Goyette laisse dans le deuil ses enfants: Robert (Marie); Pierre, Jean (Ginette); Louis, Catherine (Guy); Hélène, Nathalie (Daniel); Renée-Claude, Liberté (Marie-Hélène); ses 10 petits-enfants, son frère: Sylvio Goyette, sa sœur Lyette Goyette, ainsi que plusieurs autres parents et amis. En guise de sympathie des dons à: LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER, seraient appréciés.



GILBERT
Dominic

Accidentellement, le 12 août 2003, est décédé Dominic Gilbert, à l'âge de 5 ans, fils de Luc Gilbert et de Sophie Bernier, demeurant à East-Angus. Dominic repose à la:

Coopérative Funéraire de l'Estrie
56 rue Laurier, East-Angus (Québec)
Tél.: 819-565-7646 - Téléc.: 819-565-7844
Courriel: cfe@abacom.com
Mario Lemaire, directeur

Heures de visite: VENDREDI, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 8 h 30 jusqu'au départ du salon à 10 h 15. Funérailles, samedi 16 août 2003, à 10 h 30 en l'église St-Louis de France. Inhumation au cimetière du même endroit. Outre ses parents: Sophie Bernier et Luc Gilbert (Andrée St-Hilaire), Dominic laisse dans le deuil son frère: Charles; ses grands-parents: Nil et Louise Bernier; Rose-Hélène Ouellet (feu Dominique Gilbert); son parrain: Patrick Bernier; sa marraine: Annie Côté; ses oncles et ses tantes: Sylvain Gilbert (Jocelyne Gagnon); Sylvie (Denis Lepitre); Johanne, Lucie (Mario Phaneuf); Stéphane (Nancy Audy); ses cousins, cousines, autres parents et amis. La famille tient à remercier l'équipe de secouristes de East-Angus et le personnel de l'urgence du C.H.U.S. Hôpital Fleurimont.



PELLETIER
Maurice

A la Maison Aube-Lumière, le mercredi 13 août 2003, est décédé monsieur Maurice Pelletier, à l'âge de 77 ans, fils de feu Agenor Pelletier et de feu Florence Nicol, demeurant à Sherbrooke. Monsieur Pelletier repose à la:

Coopérative Funéraire de l'Estrie
33 Bowen Sud, Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819-565-7646 - Téléc.: 819-565-7844
Courriel: cfe@abacom.com
Mario Lemaire, directeur

Heures de visite: VENDREDI, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 15. Funérailles, samedi 16 août 2003, à 10 h 30 en la Cathédrale St-Michel. Inhumation au cimetière St-Michel. Monsieur Pelletier laisse dans le deuil ses enfants: Linda, Marco, Eric, Sonya et leur conjoint (e); ses petits-enfants: Alex Pelletier, Naomie Pelletier, Cédric Jutras; la mère de ses enfants: Céline Scalabrin; son frère et sa sœur: Guy (Marie-Jeanne Beaudet); Huguette, ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel de la Maison Aube-Lumière pour les bons soins prodigués à monsieur Pelletier. En guise de sympathie des dons à: LA MAISON AUBE-LUMIÈRE, 220 Kennedy nord, Sherbrooke Qc J1E 2E7, seraient grandement appréciés.



GUAY
Jean-Denis

A la Maison Aube-Lumière, le 10 août 2003, est décédé monsieur Jean-Denis Guay, à l'âge de 57 ans, époux de feu Solange Jacques, demeurant à Ascot. Monsieur Guay repose à la:

Coopérative Funéraire de l'Estrie
505, rue Short, Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819-565-7646 - Téléc.: 819-565-7844
Courriel: cfe@abacom.com
Mario Lemaire, dir.

Heures de visite: VENDREDI, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 8 h 30 jusqu'au départ du salon à 9 h 30. Funérailles, samedi 16 août 2003, à 10 h en l'église Précieux-Sang de Ascot. Monsieur Guay laisse dans le deuil, son fils: Ronald (Hélène Kennedy); ses sœurs: Huguette (Edmour Fortin); Thérèse (Ronald Gosselin); Rita (Fernand Rhéaume); Aline (Denis Lambert); Denise; Claudette Dubé; Bertrand Morin (Gisèle); sa belle-famille: Madame Bertrand Jacques et ses enfants: ses deux filles: Manon Guay et Sarah James Roux; ses deux grandes amies: Jeanne-D'Arc Labbé, Jeannine Veilleux; ses neveux, nièces, autres parents et amis. Un remerciement tout spécial au Dr Blizzard, ainsi qu'au personnel de la Maison Aube-Lumière pour les bons soins prodigués à monsieur Guay. En guise de sympathie des dons à: MAISON AUBE-LUMIÈRE seraient appréciés de la famille.

COLLINS

Jeannine (Vignola)

— Paisiblement à Sherbrooke, le 12 août 2003, est décédée madame Jeannine Vignola Collins, tendre épouse de Frank Collins et fille de feu Edmour Vignola et de feu Thérèse Favreau, demeurant à Ayer's Cliff. Madame Vignola Collins repose à la:

Résidence funéraire CASS inc.
900, rue Clough, Ayer's Cliff (Québec)
Tél.: 819-564-1750

où sa famille et ses amis pourront se rassembler, le samedi 16 août 2003, de 14 h à 16 h 30. Selon les dernières volontés de Jeannine, il n'y aura pas de service. Jeannine Vignola Collins manquera énormément à sa nièce, Diane Vignola et son beau-fils: Frank Richard Collins. Elle était la sœur de feu Raymond Vignola (feu Rita Crevier) et de feu René Vignola (Huguette Prud'Homme); elle laisse de nombreux autres parents et amis. Même si elle aime beaucoup les fleurs, un don à L'ASSOCIATION DE VOTRE CHOIX, serait grandement apprécié.



BEAUDETTE
Armand (Jos)

À Sherbrooke, le 13 août 2003, est décédé monsieur Armand Beaudette, à l'âge de 90 ans, époux de Solange Corriveau, demeurant à St-Elie d'Orford. La famille vous accueillera à la:

Résidence Funéraire Ledoux Magog inc.
150, rue Sherbrooke, Magog (Québec)
Tél.: 819-843-4473 - Téléc.: 819-843-4563

Jacques Lecours, président
Courriel: ledoux@netrevolution.com

Heures de visite: DIMANCHE, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles: de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 30. Funérailles, lundi 18 août 2003, à 11 h en l'église St-Elie d'Orford. Inhumation au cimetière du même endroit. Outre son épouse, monsieur Beaudette laisse dans le deuil ses enfants: Ménard (Danielle Lapalme); Robert (Nicole Leblanc); Pierre (Chantal Roussel); Roger, Ronald, Hélène (Denis Provencier); Diane (Jean Bossé); ses petits-enfants: Pascal, Priscilla (Olivier Lavoie); Isabelle (Nicholas Huppé); Patrick (Mélanie Leblanc); Michaël, Caroline (Kevin Robichaud); Jean-Philippe; ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, autres parents et amis.



CARON
Marie-Claire
1946-2003

Au CHUS, Hôpital Fleurimont, le 12 août 2003, est décédée madame Marie-Claire Caron, fille de feu Paul-Emile Caron et de feu Germaine Davignon, demeurant à Sherbrooke. Afin de respecter les dernières volontés de madame Caron il n'y aura pas d'exposition. La crémation a été confiée à:

Crématorium Steve L. Elkas inc.
445, rue 24-Juin, Fleurimont (Québec)
Tél.: 819-565-1155 - Téléc.: 819-820-8872
Courriel: stevelkas@videotron.ca

Le jour des funérailles, la famille sera présente à l'église, dès 10 h, afin de recevoir les témoignages de sympathie des parents et amis. Funérailles, samedi 16 août 2003, à 10 h 30 en l'église St-Charles Garnier et de là au cimetière St-Michel. Madame Caron laisse dans le deuil son fils: Stéphane, Longueuil; son frère: André, Windsor; plusieurs cousins, cousines, autres parents et amis. En guise de sympathie des dons à: LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER, 3330 King Ouest, bureau 130, Sherbrooke Qc J1L 1C9, seraient appréciés de la famille.



GEOFFROY
JEAN-LUC

Entouré des siens à sa résidence de St-Jacques le Mineur, est décédé paisiblement monsieur Jean-Luc Geoffroy le 12 août 2003. Outre son épouse Thérèse Raïche, il laisse dans le deuil ses enfants: Marianne, Daniel, Pascale ainsi que son petit-fils Médéric. Lui survivent sa belle-sœur Lucie Lecours, ses neveux Pierre et Denis Geoffroy, les filles de son beau-père, Lucille Beaudoin, Nicole Beaudoin et leurs conjoints, les membres de sa belle-famille Raïche: Léon, Lucien, Jean-Claude, Yolande, Camille, Denise, Gilles, Ja-Nyne, Lucie, Jean-Pierre et leurs conjoints (es). Un oncle, des tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis (es), particulièrement ses confrères d'Hydro-Québec. La famille vous accueillera le vendredi 15 août 2003 de 19 h à 22 h et le samedi 16 août de 9 h à 10 h au:

Complexe Funéraire Le Sieur
95, Boul. St-Luc, St-Jean d'Iberville
Tél.: 450-359-0990

Les funérailles auront lieu le samedi 16 août 2003 à 11h, en l'église de St-Jacques le Mineur. Inhumation au cimetière de Sherbrooke ultérieurement. Des dons à: Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu, (section oncologie) seraient grandement appréciés. La famille remercie sincèrement l'équipe soignante du CLSC Jardin du Québec et l'équipe d'oncologie de l'hôpital du Haut-Richelieu.

In mémoriam

BEAUDETTE (M. Armand)
90 ans, St-Elie
BERGERON (M. Henri-Louis)
80 ans, Sherbrooke
CARON (Mme Marie-Claire)
57 ans, Sherbrooke
CHAREST (M. Paul-Emile)
80 ans, Windsor
COLLINS (Mme Jeannine)
Ayer's Cliff
DOYON (M. Albert)
87 ans, Ascot
DUVAL (Mme Lucie-Anna)
92 ans, Sherbrooke
GEOFFROY (M. Jean-Luc)
St-Jacques le Mineur
GILBERT (Dominic)
5 ans, East-Angus
GOYETTE (M. Ramsay)
77 ans, Victoriaville
GUAY (M. Jean-Denis)
57 ans, Ascot
HOULE (M. Lucien)
78 ans, Weedon
MAILLOUX (Mme Simone)
77 ans, St-Denis de Brompton
NOISEUX (M. Jean-Claude)
72 ans, Lennoxville
PELLETIER (M. Maurice)
77 ans, Sherbrooke
ROSS (Dr James Leger)
73 ans, North Hatley
SIMONEAU (M. Albert)
86 ans, Rock-Forest
THIBAUT (Mme Alice)
94 ans, Sherbrooke

Sherbrooke Vie
ancien S-E-A-F
Une assurance-vie
pour
l'essentiel
569-2538



BERGERON
Henri-Louis

Au C.H.U.S. Hôpital Fleurimont, le 12 août 2003, est décédé monsieur Henri-Louis Bergeron à l'âge de 80 ans, époux de Rita Labrecque, demeurant à Sherbrooke. Monsieur Bergeron repose à la:

Coopérative Funéraire de l'Estrie
1011 Galt Ouest, Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819-565-7646 - Téléc.: 819-565-7844
Courriel: cfe@abacom.com
Martial Thérout, président

Heures de visite: JEUDI de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Funérailles, vendredi 15 août 2003, à 11 h en l'église Ste-Jeanne d'Arc. Inhumation au cimetière Les Jardins du souvenir. Outre son épouse, monsieur Bergeron laisse dans le deuil ses enfants: Yves (Claire Roy); Marcelline; ses petits-enfants: Marie (Mark Badgerow); André (Nelly Meza); Janie, Jean, Rémi; ses arrière-petits-enfants: Steven, Jason; ses frères et sœurs: Olivette (feu Ernest Plante); Léopold (Germaine Levassé); Bernadette; Laurette (Florent Côté); Jacqueline (Claude Fontaine); Soeur Jeannine C.D.N.; Rita (Vianney Laurendeau); Gertrude (Renaud Fréchette); Robert (Sandy Bureau); il était aussi le frère de feu Donald (Réjeanne Joubert); feu Clément et de feu Louis-Philippe; ses beaux-frères, belles-sœurs: Lucien Labrecque (Madelaine Desbiers); Laurent Labrecque (Marguerite Morin); Roméo Labrecque (Germaine Hébert); Suzanne Labrecque (Marcel Lamontagne); René Labrecque (Noëlla Lynch); Cécile Labrecque (Marcel Labelle); ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et amis. En guise de sympathie des dons à: LA FONDATION DES MALADIES DU COEUR, seraient appréciés de la famille.



NOISEUX
Jean-Claude

Au C.H.U.S. Hôpital Fleurimont, le 10 août 2003, est décédé monsieur Jean-Claude Noiseux, à l'âge de 72 ans et 11 mois, époux de Jeannine Cayer, demeurant à Lennoxville. Monsieur Noiseux repose à la:

Coopérative Funéraire de l'Estrie
505, rue Short, Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819-565-7646 - Téléc.: 819-565-7844
Courriel: cfe@abacom.com
Mario Lemaire, dir.

Heures de visite: VENDREDI, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 11 h jusqu'au départ du salon à 13 h. Funérailles, samedi 16 août 2003, à 13 h 30, en l'église St-Antoine de Lennoxville. Outre son épouse, monsieur Noiseux laisse dans le deuil ses enfants: Danielle (Claude Beaudoin); Mario (Nathalie Guillemette); Johanne (Eric); Marie-Claude; Katia (Alain); sa sœur: Janine Alston (feu John Alston); sa belle-famille, ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, ses parents et amis. En guise de sympathie des dons à: L'ASSOCIATION DU SYNDROME DE DOWN ou à LA ROSE DES VENTS, seraient appréciés.

Suite des avis
à la page suivante

Nécrologie



HOULE
Lucien

À l'Inst. Univ. de gériatrie Pavillon Argyle, le mercredi 6 août 2003, est décédé monsieur Lucien Houle, à l'âge de 78 ans, veuf de Gracia Larrivé, demeurant à Weedon. La direction des funérailles et la crémation ont été confiées à la:

Coopérative Funéraire de l'Estrie
530, rue Prospect, Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819-565-7646 - Téléc.: 819-565-7844
Courriel: cfe@abacom.com
Martial Thérault, prés.

Le jour des funérailles, la famille sera présente à l'église à compter de 10 h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles le samedi 16 août 2003, à 11 h, en l'église St-Javier. Mise en terre des cendres au Cimetière de Weedon. Monsieur Houle laisse dans le deuil ses enfants: Nicole (Claude Gendron), East Angus; Claudette, Montréal; Pierre (Doris Vermette), St-Hubert; ses petits-enfants: Cathy; Andréanne et Geneviève; ainsi que son amie: Rosilda Rondeau, Weedon; ses frères et sœurs: Angéline (Origène Bergeron); Antonio (Lucienne Vallières); Henri (Monique Vallières); Normand (Lise Bissonnette); Robert (Irène Lafleur); Thérèse; ses beaux-frères et belles-sœurs: Doria Boucher (feu Germain); Marguerite Bergeron (feu Léo); Jeannette Paquin (feu René); Ginette Larrivé (feu Marcel Girard); Yves Filiault; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. La famille désire remercier tout le personnel du Pavillon Argyle pour les bons soins prodigués à monsieur Houle tout au long de sa maladie. En guise de sympathie, des dons à la **SOCIÉTÉ ALZHEIMER ESTRIE**, 375 Argyle, Édifice Norton, local 0725, Sherbrooke, Qc, J1J 3H5 seraient appréciés de la famille.



DUVAL-LAFAILLE
Lucie-Anne
(Vachon)
1910-2003

À L'UGS, pavillon Argyle, le 14 août 2003, est décédée madame Lucie-Anne Vachon, à l'âge de 92 ans, épouse en premières nocces de feu Aldie Lafaille et en secondes nocces de feu Donat Duval, demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la:

Résidence Funéraire Steve Elkas Inc.
601, rue du Conseil, Sherbrooke, Québec
Tél.: 819-565-1155 - Téléc.: 819-820-8872
Courriel: stevel.elkas@videotron.ca
Steve Elkas, prés. - Clément Cartier, dir.

Heures de visite: VENDREDI, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 15. Le service religieux sera célébré, le samedi 16 août 2003, à 10 h 30 en l'église St-Jean Baptiste. Madame Vachon laisse dans le deuil ses enfants: Madeleine (Réjean Garneau); Jean-Guy, Jeannine (Clément Labrecque); Robert (Jeannine Touchette); Rodolphe Lafaille; ses petits-enfants: Serge Hébert (Carole Beaumont); Louise (Yvon Couture); Daniel, Steve Labrecque (Geneviève Gauthier); Eric, Steve Laberge (Kaori Ohashi); Nathalie; ses arrière-petits-enfants: Nancy, Vincent, Jean David; ses frères et sœurs: Irène Vachon (feu Adolbert Gravel); Mathilde; Clermont (Rita); Gustave, Guy (Thérèse); Guy, Josée et Pierre Trotter; son beau-frère: Jean-Luc Poirier, ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille désire remercier le Dr Gilles Martel, sa secrétaire Francine, Dr Serge Brazeau, Dre Julie Lapierre, ainsi que le personnel de l'UGS pavillon Argyle pour les bons soins prodigués à madame Vachon Lafaille Duval.



ROSS
Dr. James Leger
1929-2003

À l'UGS, pavillon Argyle, le 13 août 2003, est décédé Dr James Leger Ross, à l'âge de 73 ans, époux de Mary Lynn Boys, demeurant à North Hatley. La direction des funérailles a été confiée à la:

Résidence Funéraire Steve Elkas Inc.
601, rue du Conseil, Sherbrooke, Québec
Tél.: 819-565-1155 - Téléc.: 819-820-8872
Courriel: stevel.elkas@videotron.ca
Steve Elkas, prés. - Clément Cartier, dir.

La famille vous accueillera à:

La Chapelle de l'Université Bishop's. Heures de visite: VENDREDI 15 août 2003, de 19 h à 21 h. Le service religieux sera célébré, le samedi 16 août 2003, à 15 h en la Chapelle de l'Université Bishop's et de là au cimetière Reedsville de North Hatley. Outre son épouse, Dr James Leger Ross laisse dans le deuil ses enfants: Tony (Julie Ann); Heather, Andy, Peter; ses petits-enfants: Jessica, Rebecca, Vanessa; sa sœur: Christine; ses belles-sœurs: Ruth et Barbara; ainsi que plusieurs autres parents et amis. En guise de sympathie des dons à: **LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ BISHOP'S**, bureau Alumni et développement, Lennoxville, Qc J1M 1Z7, ou **TOWNSHIPERS FOUNDATION**, 100-257 Queen, Lennoxville, Qc J1M 1K7 ou **MASSAWIPPI WATER PROTECTION**, C.P. 599, North Hatley, Qc, J0B 2C0, seraient grandement appréciés.



MAILLOUX
Simone
(Tremblay)

Au C.H.U.S. Hôpital Fleurimont, le 9 août 2003, est décédée madame Simone Tremblay, à l'âge de 77 ans, épouse de Benoît Mailloux de St-Denis de Brompton. Madame Tremblay repose à la:

Coopérative Funéraire de l'Estrie
72 rue Larcoque, Bromptonville Qc
Tél.: 819-565-7646 - Téléc.: 819-565-7844
Courriel: cfe@abacom.com
Mario Lemaire, directeur

Heures de visite: VENDREDI 15 août 2003, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 11 h jusqu'au départ du salon à 14 h. Funérailles, samedi 16 août 2003, à 14 h 30 en l'église St-Denis de Brompton. Inhumation au cimetière du même endroit. Outre son époux, madame Mailloux laisse dans le deuil ses enfants: Daniel (Nicole Tremblay); Claude (Denise Kusters); Sylvie (Michel Couillard); Linda; ses petits-enfants: Jennifer, Dominique, Catherine, Antoine, Cindy, Nathalie, Jean-Raphaël, Nicolas; ses belles-sœurs, son beau-frère: Thérèse Tremblay (feu Louis Tremblay); Rosario Cauchon (feu Lucienne Tremblay); Marie-Alice Rompré (feu Lucien Tremblay); Bertha Pageau (feu Raoul Tremblay); Jeanne d'Arc Lavoie (feu Gustave Tremblay); plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces, autres parents et amis. En guise de sympathie, des offrandes de messes à l'église de votre choix, seraient appréciées.

Au palais de justice

Il se sauve de la SQ et s'en tire fort bien

Sherbrooke (psj) - Un conducteur âgé de 30 ans s'en est sorti pas trop mal pour avoir entraîné dans une folle poursuite de quelque 25 kilomètres des patrouilleurs de la Sûreté du Québec, à l'été 2002, dans la région de Compton.

Une suggestion commune du défenseur Claude Leblond et du ministère public recommandait trois mois d'emprisonnement... mais à purger dans la communauté.

Il devra passer le premier mois à la maison 24 heures sur 24, puis respecter un couvre-feu de 21 h à 7 h pour les deux derniers mois.

Pourtant la poursuite avait, en plus de la vitesse et de nombreux changements de voie, vu le jeune homme tenter de faire des contacts avec son véhicule contre celui des policiers.

Il lui est interdit de reprendre le volant pour une année.

En plus des accusations criminelles, l'accusé avait dû acquitter des contraventions pour des infractions au Code de la route.

Piéagé par un Boomerang: le co-accusé reste incarcéré

Normand Junior Roy, âgé de 45 ans, de Longueuil, co-accusé avec François Gagnon, âgé de 50 ans, d'Ascot Corner, restera lui aussi incarcéré, au moins jusqu'au 21 août, alors que devraient se débattre les étapes de l'enquête sur cautionnement et de l'enquête préliminaire des

deux hommes.

Rappelons que les deux individus avaient été piégés, la semaine dernière, dans un garage de l'Est de Sherbrooke, par un système de repérage terrestre pour les véhicules volés.

Outre les deux suspects, se trouvaient dans le garage un véhicule Hummer de 100 000 \$, volé plus tôt, à Saint-Jean-sur-Richelieu, et des pièces découpées ou encore des moteurs originant de trois autres véhicules volés.

François Gagnon avait plus tôt cette semaine comparu devant le juge Michel Beauchemin de la Cour du Québec qui, après avoir entendu les arguments du ministère public et de la défense, avait décidé de le garder détenu pour la durée des procédures.

La Cour trouvait la preuve étoffée, qualifiant la façon d'agir des suspects d'activités d'un réseau fort bien organisé et que le risque de récidive était trop important.

500 \$ d'amende et 500 \$ de remboursement

Pour avoir plaidé coupable à une accusation de recel, un homme a été condamné à 500 \$ d'amende et dans le cadre d'une probation de deux ans, il devra dans les prochains 18 mois rembourser la victime pour un montant de 500 \$.

C'est que l'accusé, quand il a acheté un véhicule, il savait que le véhicule en question avait été volé.

La transaction illégale ne fut donc pas payante dans tous les sens du terme.

Les Américains ont cru à un acte terroriste

Alexandre Sirois

LA PRESSE À WASHINGTON

À moins d'un mois du second anniversaire des attentats du 11 septembre 2001, un mot était sur toutes les lèvres peu de temps après l'annonce de l'importante panne d'électricité autour des Grands Lacs: terrorisme.

La scène, à New York, avait d'ailleurs des airs de drame. Alors que l'état d'urgence était déclaré, des centaines de milliers de personnes marchaient dans les rues de la ville privées de feux de circulation. D'autres, moins chanceuses, demeuraient prisonnières des métros et des ascenseurs. Avions et trains étaient aussi paralysés.

C'est le maire de New York qui, se voulant rassurant, aura été parmi les premiers à annoncer qu'il n'y avait pas de lien entre les pannes d'électricité et le terrorisme. Les huit millions d'habitants n'étaient donc pas en train de vivre une nouvelle tragédie.

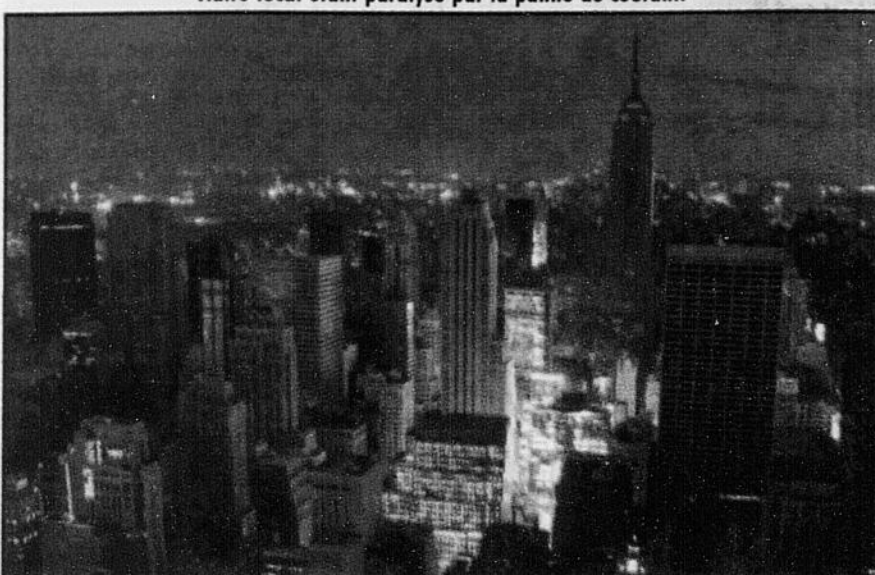
«La première chose que tout le monde doit faire c'est de comprendre qu'il n'y a pas de preuves d'un quelconque acte terroriste», a-t-il déclaré lors d'un point de presse, environ deux heures après le début de la panne de courant. S'il demeurait calme et optimiste, Michael Bloomberg admettait en même temps l'impuissance des autorités à identifier rapidement la source du problème et à trouver un remède. «Cela prendra un certain temps; des heures, pas des minutes. Et personne ne peut vraiment être plus spécifique que ça», a-t-il déclaré. Les agences et départements fédéraux ont ensuite confirmé les déclarations du maire. Le département de la sécurité intérieure, dirigé par Tom Ridge, puis le FBI ont indiqué que l'incident n'avait fort probablement rien à voir avec une attaque terroriste.

Malgré les craintes initiales quant à la cause de la rupture de courant, au moment de mettre sous presse, il n'y avait aucune panique perceptible à New York ou ailleurs aux États-Unis. Même si la situation était carrément chaotique à certains endroits et que le niveau d'alerte demeure élevé.

Les Américains n'ont pu s'empêcher de penser qu'ils venaient à nouveau d'être victimes de terroristes. Ce fut entre autres le cas de la sénatrice de New York, Hillary Clinton, même si elle a d'emblée tenté de ne pas «sauter



Un policier transporte un enfant dans ses bras alors que des employés du réseau de transport en commun newyorkais, appuyés par des policiers, aident les passagers d'un train à regagner la gare la plus proche en marchant le long de la voie, le réseau ferroviaire local étant paralysé par la panne de courant.



Le crépuscule tombe sur New York et l'Empire State Building. Quelques édifices sont éclairés par des génératrices.

aux conclusions et d'obtenir de l'information».

«C'est clair que ça m'a traversé l'esprit. Et cela a dû traverser l'esprit de tout le monde, particulièrement ceux d'entre nous qui sont de New York», a-t-elle déclaré au cours d'une entrevue sur les ondes du réseau CNN. Lorsque le courant a été coupé, elle était dans son bureau de New York avec des jeunes stagiaires.

Le chef de cabinet du président

américain, Andrew Card, et le gouverneur de l'État de New York, George Pataki, ont tous deux offert de l'aide au maire de New York, qui a décliné leurs propositions. «Il n'y a rien actuellement, pensons-nous, qu'ils peuvent nous fournir, a dit M. Bloomberg. Nous croyons que notre capacité, à l'interne, est adéquate pour assurer la sécurité du public et pour continuer le processus visant à nous remettre d'une panne d'électricité.»

Bush promet une enquête serrée

LA PRESSE

Une fois la poussière retombée, il faudra enquêter sur les causes de l'importante panne d'électricité d'hier et déterminer si le réseau touché

a besoin d'être modernisé, a déclaré le président américain George W. Bush, qui estime que c'est le cas.

Comprendre pourquoi la panne a été si «significative» sera «une part très importante de l'enquête» une fois que nous aurons fait face à l'immédiat, qui

est bien sûr de prendre soin des gens», a dit M. Bush. Apaisant, il a parallèlement fait l'éloge de la réaction des autorités et a affirmé que les Américains doivent se réjouir de l'efficacité des mesures d'urgence mises de l'avant.

La mine Bell fermera pendant 11 semaines

Nelson Fecteau

THETFORD MINES

Dans le cadre d'un plan de rationalisation des opérations de Lab Chrysotile, la mine souterraine Bell, de Thetford Mines, cessera ses opérations pour une période de 11 semaines, allant du 14 septembre 2003 au 29 novembre 2003.

Dans un communiqué émis en fin d'après-midi hier, Lab Chrysotile évoque les conditions actuelles du marché pour expliquer cette décision. «Ce communiqué constitue un avis de mise à pied pour les employés concernés par la période de fermeture et constitue en même temps un avis de rappel pour la semaine commençant le 30 novembre 2003», stipule le communiqué.

Les employés qui y ont droit pourront choisir de prendre des vacances durant la période de fermeture ou changer des vacances déjà choisies pour cette période. Certains employés pourront être requis pour demeurer au travail pour des travaux spéciaux et pour l'expédition. D'autres pourront être rappelés pour des travaux de nature urgente pendant la période de mise à pied.

Un côté positif

Tout en déplorant cette annonce, le président du Syndicat des Métallistes de Bell, Yves Poulin, y voyait un côté positif. «Je m'en serais bien passé. Mais j'aime mieux une nouvelle claire que le rumeur qui circulait au cours des derniers jours. Nous avons au moins une date de rentrée. On sait où l'on s'en va», nous déclarait-il après la rencontre d'hier après-midi avec les dirigeants de Lab Chrysotile.

«Lab Chrysotile veut rivaliser au niveau des coûts. L'employeur veut deve-



Dans un communiqué émis en fin d'après-midi hier, Lab Chrysotile évoque les conditions actuelles du marché pour expliquer la fermeture temporaire de la mine Bell, à Thetford Mines.

nir plus agressif sur les marchés. Dans cette optique, il y a un côté positif. Lab veut garder les opérations Bell et Lac d'Amiante en fonction. C'est un bel objectif. De plus, nous ne concédons pas de salaires ou d'avantages sociaux. Nous devons cependant nous partager les périodes d'opérations», d'analyser Yves Poulin, qui dit demeurer optimiste vis à vis le marché de l'amiante.

Il n'y aura donc plus de production ni de développement chez Bell pendant cette période. Toutefois, pompes et treuils demeureront évidemment opérationnels.

Une importante rencontre tenue en après-midi hier a précédé la publication de ces informations, rencontre qui rassemblait les dirigeants de Lab Chrysoti-

le, quatre représentants syndicaux de Bell et neuf représentants de Lac d'Amiante.

Par ailleurs, les opérations cesseront à la mine Bell à minuit samedi pour reprendre le 2 septembre jusqu'au 14 septembre prochain. Cette fermeture était déjà prévue.

Certains observateurs syndicaux croient qu'il est plus facile et moins onéreux de faire fonctionner les opérations de Black Lake en été et d'opérer la mine souterraine Bell en hiver. L'économie de combustible serait appréciable au niveau du séchage du minerai notamment. «Et dans une perspective d'économie globale annuelle, c'est important», d'estimer Yves Poulin.